La météo

Aujourd'hui: Nuageux avec averses

Minimum 7° Maximum 14°

Demain: Mélange de nuages et de soleil

DÉTAILS CAHIER SPORTS 4

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

• MONTRÉAL, JEUDI 10 OCTOBRE 1991 107e ANNÉE Nº 346 72 PAGES, 6 CAHIERS Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

S 3 BASEBALL

Tandis que la victoire des Blue Jays sur les Twins égalisait les chances dans l'Américaine, les Pirates avaient raison des Braves 5 à 1.

B 1 ARMES

Quelque 60000 armes automatiques converties pourraient échapper aux dispositions du projet de loi sur le contrôle des armes à feu.

E 1 PRIX DU QUÉBEC

Les six lauréats des prestigieux prix artistiques et scientifiques décernés par le gouvernement du Québec sont présentés à la presse.

Sommaire

Annonces classées
- Immobilier ..... C5 à C8, D10
- Marchandises D10
- Emplois D11
- Automobiles ..... D11 à D13
- Propositions d'affaires D9

Arts et spectacles
- Informations ..... E1 à E5
- Ciné-horaires E2
- Télé-horaires E3
- Radio-télé E4

Bandes dessinées C7
Bridge D13
Décès D15
Économie ..... D1 à D9
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... C5
Feuilleton C8
Horoscope C6
Informations nationales ... B1
Le monde ..... E6 à E8
Loteries — résultats: A9
Mots croisés D11
«Mot mystère» D13
Sport - Réjean Tremblay .. S5

STCUM: les employés d'entretien isolés

Entente de principe conclue avec les chauffeurs d'autobus et les employés de bureau

GILLES GAUTHIER

Une entente de principe a été conclue entre la STCUM et ses syndicats des chauffeurs d'autobus et des employés de bureau afin de récupérer les 22 millions qui permettraient d'éviter 500 mises à pied et des coupures de services.

Le syndicat des employés d'entretien (CSN) n'était toutefois pas partie à ces négociations, qui ont permis d'en arriver à un compromis dans la nuit de mardi à hier.

Sans l'accord des employés d'entretien, l'entente avec les deux autres groupes, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), tombe à l'eau.

Ces deux syndicats soumettront la proposition à leurs membres lors d'assemblées générales aujourd'hui.

Devant ce coup de théâtre, le conseil d'administration de la Société de transport de la CUM a reporté hier soir à mardi prochain l'adoption de son budget de 1992, qui prévoit notamment, s'il n'y a pas d'entente avec tous ses syndicats d'ici là, l'abolition de 200 postes de chauffeurs et de 120 à l'entretien.

Qu'il y ait accord ou non, 125 employés non syndiqués seront cependant mis à pied de toute façon.

Le président du syndicat de l'entretien, Normand Lamoureux, a déclaré après l'assemblée du conseil d'administration que «la Société et les syndicats SCFP se sont ligués pour nous isoler» et que la STCUM «à toujours tenté de régler avec les plus faibles».

«Nous n'avons pas reçu de proposition et l'entente n'en est pas une pour nos membres», a-t-il ajouté, précisant qu'aucune assemblée générale n'était prévue. «Notre conseil syndical fera les recommandations nécessaires».

«Nous sommes reconnus pour notre militantisme et nous ne nous laisserons pas écraser», a-t-il également lancé.

M. Lamoureux s'en tenait hier soir à la proposition antérieure de son groupe, soit de remplacer les 500 mises à pied que la STCUM menace d'effectuer parmi les syndiqués par 500 mises à la retraite.

L'entente avec les syndicats SCFP prévoit notamment la prolongation d'un an de la convention collective. Le «congé» de contributions à la caisse de retrai-

VOIR TRANSPORT EN A2

■ **RYAN: il est temps que les sociétés de transport comprennent, dit le ministre des Affaires municipales.** *Page B4*

Le nouveau président provisoire de Haïti, Joseph Nerette, se recueille aux côtés du général Raoul Cedras devant le Palais législatif de Port-au-Prince, durant l'exécution de l'hymne national. PHOTO REUTER

Le «président» Nérette cherche à former un gouvernement

La diaspora haïtienne réclame l'intervention armée étrangère

AFP, CP, Reuter et La Presse

PORT-AU-PRINCE

Avec un certain retour au calme à Port-au-Prince, le «président provisoire» Joseph Nérette a entrepris hier ses consultations pour former un gouvernement, mais l'embargo total décidé par l'Organisation des États américains (OEA) était considéré comme «très préoccupant» en Haïti même, tandis que les militants démocrates à l'intérieur et dans la diaspora réclamaient des mesures pour assurer la reddition rapide du régime putschiste.

Parmi ceux-ci, la Coordination de la résistance haïtienne au Québec réclamait l'envoi en Haïti d'une force internationale d'interposition pour permettre le retour du président légitime Jean Bertrand Aristide, son porte-parole, Jean-Claude Icart, se disant persuadé que «le père Aristide a encore l'appui du peuple même s'il a commis des erreurs». (*Page A 2*)

Celui-ci, dans un message en français, espagnol, créole et anglais diffusé des studios de la radio vénézuélienne à Caracas en direction d'Haïti, des Antilles et de toute l'Amérique latine, réitérait entre-temps sa confiance dans la victoire finale de la démocratie sur la dictature militaire, et affirmait que la force militaire ne serait pas nécessaire pour y arriver.

Selon le journal *Diario* de Caracas, le président Carlos Andres Perez a proposé l'asile politique au Venezuela au général Raoul Cédras. Le quotidien généralement bien informé écrit que Perez a fait cette proposition par l'entremise du premier ministre de la Jamaïque, Michael Manley, mais n'a pas reçu de réponse.

La communauté internationale doit «faire pression et trouver le nerf de la guerre, ne laissant à Cédras d'autre choix que de partir», a-t-il dit.

«Nous sommes certains de gagner», a affirmé Aristide depuis son exil de Caracas. «Ce n'est pas seulement une question qui concerne le peuple haïtien. C'est une question qui concerne le monde en lutte pour la démocratie.»

Il a qualifié de «non-constitutionnelle» la désignation d'un «président provisoire», et salué l'embargo total décidé par l'OEA qui a gelé les avoirs du

VOIR HAÏTI EN A2

Les putschistes haïtiens exclus du Sommet des pays francophones

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le fauteuil du président Jean-Bertrand Aristide est toujours là, indiquait-on hier, à la Délégation du Québec à Paris, où on s'affaire aux préparatifs du Sommet de la francophonie qui réunira, du 19 au 21 novembre, les dirigeants de 44 pays ayant en commun l'usage du français.

La Presse a par ailleurs appris, de source française, que certains pays, dont la France et le Canada, ont fait savoir au régime du général Raoul Cédras que ses représentants ne seraient pas les bienvenus à Paris.

«Autrement dit, on ne veut pas leur voir la face au Sommet de Chaillot», a insisté un haut fonctionnaire canadien informé des signaux transmis aux putschistes haïtiens.

Ce sommet accordera de toute évidence une importance majeure à la question haïtienne, qui s'inscrit bien dans la défense de la démocratie et des droits de la personne à travers le monde, et dont Ottawa et Québec se feront les promoteurs.

«Le président Jean-Bertrand Aristide a été élu par deux millions d'Haïtiens sur deux millions et demi d'électeurs, et aucun d'eux, que je sache, n'a pris de dispositions à son égard. Tous ceux qui s'affublent de son titre dans le moment sont dans l'illégalité. La communauté internationale n'a pas reconnu le nouveau pouvoir aux mains d'une poignée de gendarmes», a déclaré dans une conversation téléphonique l'ambassadeur d'Haïti au Canada, M. Emmanuel Ambroise.

Nommé ambassadeur par le père Aristide il y a six mois, M. Ambroise n'est pas en mesure de préciser quoi que ce soit d'officiel relativement au sommet de Paris.

«Haïti est en train de traverser des moments extrêmement difficiles. Nous essayons de résoudre des problèmes très graves qui ne nous permettent pas de planifier des conférences ou des sommets, si importants qu'ils soient. Lorsque les gouvernements tombent, il y a des massacres, on n'est pas en mesure de faire de la planification ni de vous informer de façon satisfaisante», a indiqué le diplomate.

Le Québec, dont la délégation à Paris se livre à tout un branle-bas préparatoire, délèguera à Chaillot une mission très modeste, à la mesure des compressions budgétaires qu'il s'impose.

Seuls le premier ministre Robert Bourassa et le ministre délégué à la Francophonie, Guy Rivard, se rendront à ce sommet, accompagnés chacun d'un seul membre de leur cabinet et de quelques

VOIR SOMMET EN A2

Volkswagen a recruté des «esclaves» à Auschwitz

Reuter

WOLFSBURG, Allemagne

Selon des historiens allemands engagés par Volkswagen (VW) pour enquêter sur les activités de la firme en temps de guerre, le constructeur automobile a recouru d'abondance aux détenus des camps de concentration nazis comme main-d'oeuvre servile.

Ferdinand Porsche, inventeur de la «Coccinelle» VW et fondateur du groupe automobile Porsche, recrutait au camp de la mort d'Auschwitz, a déclaré le professeur Hans Mommsen, chef de ce comité d'historiens indépendants, après cinq ans de recherches.

«Il est tout à fait net que Porsche était chargé d'engager des détenus de camps de concentration pour le camp de travaux forcés de l'usine», a-t-il dit lors d'un symposium organisé à Wolfsburg, près du siège de VW.

Le fils et la fille de Ferdinand Porsche ont promptement qualifié de «mensongères» certaines des conclusions du comité, ajoutant que leur père — mort en 1951 — avait fait l'objet d'enquêtes à la fin des années 1940 sans jamais être inculpé de crimes de guerre.

Hans Mommsen, éminent professeur d'histoire de l'Université de Bochum, a dit que VW avait employé beaucoup plus de travailleurs-esclaves que d'autres firmes à l'époque nazie — près de 80 p. cent de ses 16 000 ouvriers ayant été prélevés d'office dans les camps de concentration.

En tant que «numéro un» de l'usine VW, Ferdinand Porsche contactait directement le commandant des SS, Heinrich Himmler, pour recruter de la main-

VOIR PORSCHE EN A2

La tournée suisse de l'OSM menacée

■ **Parce qu'ils disent «travailler plus» tout en gagnant moins que leurs collègues d'autres grands orchestres, les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal ont lancé hier un ultimatum à la direction: ils refuseront de partir en tournée en Suisse, la semaine prochaine, à moins d'obtenir d'ici là des conditions de salaires et de travail comparables à celles des autres formations majeures d'Amérique du Nord.**

Les musiciens montréalais sont sans convention collective depuis 14 mois et les négociations ne se font pas dans la «bonne foi», selon les porte-parole syndicaux.

Selon eux, le salaire annuel moyen des membres de l'OSM est inférieur de 10 000$ par année à celui des grands orchestres nord-américains.

Page E5

TGV: Ottawa, Toronto et Québec sont prêts à plonger

LAURIER CLOUTIER

Le Canada aura son train à très grande vitesse; il ne reste plus aux gouvernements qu'à l'annoncer. Ottawa, Toronto et Québec s'engageront à contribuer à la phase I de l'étude de faisabilité, qui conduira à l'implantation d'un TGV de 7,1 milliards d'ici sept ans.

Ces révélations ont été faites hier, en interview, par M. Pierre MacDonald, vice-président, Groupe matériel de transport, Projet TGV, de Bombardier, juste après une causerie éloquente sur ce dossier devant l'Association des MBA du Québec. M. MacDonald n'a pas voulu en dire davantage pour ne pas voler le spectacle aux hommes politiques qui lui ont laissé entendre que «la décision serait annoncée dans les prochains jours ou semaines». «Ce n'est pas à moi de l'annoncer», a-t-il ajouté.

Le 18 septembre dernier, lors d'une brève rencontre, le président de GEC Alsthom, Roland Olivier, avait donné le même son de cloche. La semaine précédente, le ministre des Transports de l'Ontario, Gilles Pouliot, roulait en TGV en France.

Sylvie Godin, porte-parole du premier ministre Robert Bourassa, a reconnu hier que «le dossier cheminait bien, reconnaissant que ça pourrait conduire à une annonce bientôt».

D'autres sources gouvernementales, sous le couvert de l'anonymat, confirment «une déclaration des trois paliers de gouvernements, la semaine prochaine, au plus tard dans l'autre».

L'Ontario, le Québec et le Canada s'assureront ainsi de profiter des retombées d'un immense marché de 200 milliards américains d'ici l'an 2010, dans 20 cor-

VOIR TRAIN EN A2

SUITE DE LA UNE

TRANSPORT

STCUM: les employés d'entretien isolés

te durerait un an de plus, soit quatre, que ce qui avait été proposé il y a quelques semaines par la direction: «On l'alimente moins pendant plus longtemps», explique-t-on.

La somme forfaitaire remise à ceux qui prendront leur retraite avant la date prévue serait augmentée. Le plan se traduirait par 325 retraites, mais elles s'étaleraient sur un nombre d'années plus grand que celui qui avait été proposé.

Le président du conseil de la STCUM, Robert Perreault, a déclaré que l'organisme n'entend pas faire de proposition au syndicat de l'entretien. Autrement dit, l'entente avec les deux groupes SCFP est maintenant sur la table et à prendre ou à laisser. «Il y a moyen de les sensibiliser à faire partie de la solution», a-t-il ajouté.

La STCUM aurait demandé aux dirigeants des deux groupes du SCFP, à l'issue des négociations, de s'engager par écrit à recommander à leurs troupes d'accepter le compromis, ce qui aurait accentué encore la pression sur le syndicat CSN. Les chefs syndicaux auraient refusé de signer, expliquant qu'ils voulaient laisser leurs membres décider.

Le budget déposé hier soir au conseil d'administration prévoit que la somme affectée au service baissera de 8,3 millions, ce qui se traduira par une baisse de revenus-voyageurs de 800 000 $. Le budget global s'élève à 669,5 millions, une hausse de 1,9 p. cent par rapport à celui de cette année. Le plan de relance du transport en commun et le programme d'entretien majeur des installations sont abandonnés.

Ce budget ou le budget révisé qui sera adopté mardi prochain sera présenté le lendemain soir au conseil de la Communauté urbaine de Montréal.□

SOMMET

Les putschistes haïtiens exclus du Sommet des pays francophones

hauts fonctionnaires dont la présence sera absolument indispensable.

Ottawa a déjà annoncé son intention de proposer aux pays membres, qui ne sont pas tous des exemples de démocratie, de se faire les défenseurs de cet idéal et des droits des femmes à travers le monde. Un conseiller politique de la Délégation du Québec à Paris, Jean-Bernard Benoît, rappelle le sommet de 1987, à Québec, d'où le président d'un petit pays d'Afrique, le Burundi, était rentré chez lui comme simple citoyen, un coup d'État ayant renversé son gouvernement durant son absence.

Au ministère de M. Rivard, à Québec, on a indiqué que le programme de travail n'était pas complet mais qu'on allait comme Ottawa insister sur la démocratie et les droits de l'homme.

«Les travaux porteront largement sur l'économie mondiale, sur la consolidation de la réforme institutionnelle (regrouper toutes les institutions francophones) pour faire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) le pivot central de la francophonie. Il sera également question d'environnement», a néanmoins précisé Manon Chevalier, porte-parole du ministre Rivard.

On tentera de structurer un espace économique francophone, et on se penchera sur des moyens qui pourraient aider les partenaires les plus pauvres à connaître un développement économique plus rapide.□

TRAIN

TGV: Ottawa, Toronto et Québec sont prêts à plonger

ridors potentiels. Si le Canada n'avait pas engagé le processus cet automne, les États-Unis — où plusieurs projets de TGV sont sur le point d'aboutir — lui auraient damé le pion et les principaux fournisseurs se seraient établis au sud.

Petits pas par petits pas, le projet de train à grande vitesse conçu par GEC Alsthom, de Paris, et piloté par Bombardier en Amérique du Nord, finira donc par se concrétiser dans le corridor Québec-Windsor. «Je crois que rien d'autre n'accroche que de choisir le moment propice pour l'annoncer», a lancé Pierre MacDonald, en conférence de presse.

Bombardier et son consortium demandent aux trois paliers de gouvernement de prendre en charge 30 p. cent du TGV, soit deux milliards en sept ans, pour couvrir les infrastructures du train.

La phase un de l'étude de faisabilité coûtera six millions et portera sur les coûts, l'environnement et le choix de la technologie. La phase deux, de 25 millions, comprendra l'ingénierie détaillée et le montage financier. La phase trois verra les gouvernements adopter lois et réglements, avant le début des travaux.

Le Japon profite depuis 27 ans d'un «bullet train» qui connait «un énorme succès» à 240 km/h. Le TGV de Paris-Lyon roule depuis 81 et réalise le trajet en deux heures à la vitesse de 270 km/h. Le TGV Atlantique file à 300 km/h depuis 89. Le prochain Paris-Lille doit atteindre les 320 km/h. Le Paris-Strasbourg, 350 km/h, avant l'an 2000, tout comme le Québec-Windsor canadien. De Montréal, on pourrait alors rejoindre Toronto en deux heures et vingt minutes.

Bombardier et GEC Alsthom ont formé un consortium impressionnant pour réaliser le projet: les banques Royale, Nationale et Scotia, le CN, le CP, Via Rail et... Air Canada. Le TGV concurrence l'avion, sur des distances de l'ordre de 500 km, mais lui amène des passagers aussi. «Ce n'est pas un train qui va plus vite mais un système de transport, prévoyant une rame de huit voitures aux trois minutes. On peut y travailler (télécopieur) et arriver à destination par n'importe quelle température. Confortable, le TGV a toujours un dossier vierge du côté sécurité. Il permet de contrer la congestion routière et aérienne. Un billet coûtera 60 p. cent du tarif moyen de l'avion en classe économique», a précisé Pierre MacDonald.

Comme pour l'Eurotunnel, Bombardier s'est engagé à plafonner les contributions publiques à 30 p. cent et à payer tous les dépassements de coûts.

«Les États-Unis ont vu le potentiel. Une délégation de maires du Texas roulera en TGV Paris-Lyon la semaine prochaine», déclare le conférencier. Cet État émettrait des obligations non taxables. La Californie mène une étude de faisabilité. Des projets progressent rapidement aussi en Floride, au Wisconsin, à Cleveland-Milwaukee et Seattle-Vancouver.

«On n'a pas les moyens de laisser passer une telle opportunité de contribuer au développement et à la productivité du pays», a conclu Pierre MacDonald.□

PORSCHE

Volkswagen a recruté des «esclaves» à Auschwitz

d'oeuvre à Auschwitz, a déclaré le professeur Mommsen en citant des documents retrouvés en Allemagne orientale depuis la réunification allemande de l'an dernier. VW emploiyait aussi des prisonniers de guerre soviétiques, a-t-il ajouté.

Ferdinand Porsche, technicien de génie à l'origine des puissantes voitures de course Auto Union des années 1930, était présenté jusqu'ici comme un homme ayant collaboré avec réticence au projet hitlérien de «Volkswagen» (voiture du peuple). Il présenta un prototype de la «Coccinelle» VW en 1938, mais le projet de production en série d'une voiture peu coûteuse fut remisé à cause de la Seconde Guerre mondiale.

L'usine spécialement construite pour ce modèle à Wolfsburg fut convertie à la production d'armes, mais elle donna naissance à une firme automobile de premier plan après la guerre. Arrêté en 1945 mais libéré deux ans plus tard, Ferdinand Porsche lança ensuite la marque de voitures de sport qui porte son nom. Son fils Ferdinand, 82 ans, en est l'un des principaux actionnaires.

«Porsche était un technocrate que le régime nazi séduisit comme d'autres (...) comme Albert Speer», a dit le professeur Mommsen à plusieurs centaines de représentants de VW, de syndicalistes, de responsables locaux, d'historiens et de religieux.

À propos de l'argument de F. Porsche selon lequel les nazis l'auraient forcé à utiliser de la main-d'oeuvre servile, Hans Mommsen a déclaré: «Nous ne pouvons y souscrire».

Des conditions de vie et de travail consternantes prévalaient à l'usine VW, qui était dirigée par les SS et la Gestapo et produisait des armes telles que les fusées V-1. Mais on ignore combien de personnes y ont péri.

Une survivante juive polonaise présente à la réunion, Sarah Frenkel, a dit que l'hôpital pour enfants de l'usine était un foyer de poux et de tuberculose. «M. Mommsen devrait demander pourquoi plus de 500 enfants sont morts là-bas», a-t-elle dit.

VW a exclu de verser des indemnités individuelles à d'anciennes victimes de cet esclavage en faisant valoir qu'elle ne pouvait retrouver leur trace. Mais la firme débloquera 12 millions de marks (sept millions $) pour financer des projets d'associations de survivants en Pologne, en URSS et en Israël.□

HAÏTI

Le «président» Nérette cherche à former un gouvernement

gouvernement et institué l'isolement du régime Cédras, ce qui devrait aggraver rapidement la situation économique de ce petit pays caribéen au bord de la faillite. Il a aussi affirmé que «le peuple haïtien va continuer d'utiliser des méthodes non violentes».

C'est aussi la position du Congrès national des mouvements démocratiques (KONAKOM), dont le secrétaire-général Victor Benoit, dans une communication reçue par ses représentants au Québec, a qualifié de «mascarade parlementaire mise en scène au bout de la mitraillette par l'armée» la désignation du «président provisoire» et appelé au renforcement des pressions mondiales pour chasser le régime putschiste et rétablir la démocratie.

Les États-Unis ont fait savoir qu'ils préparaient de nouvelles sanctions contre Haïti conformément à l'embargo décidé par l'OEA, tout en exprimant l'espoir qu'une mission civile de l'OEA puisse se rendre rapidement en Haïti pour contribuer à «l'établissement de conditions de restauration de la démocratie».

Un responsable a indiqué que le gouvernement américain étudiait un embargo sur les importations haïtiennes aux États-Unis et les exportations américaines vers Haïti. Il a précisé que Washington voulait cependant être certain que cela n'aurait pas de trop sérieux effets sur la situation humanitaire.

Les États-Unis ont déjà suspendu leur aide de 88,6 millions $ pour 1992 à Haïti et gelé les biens haïtiens aux États-Unis ainsi que les paiements au gouvernements haïtien. Le haut responsable américain a souligné que les États-Unis voulaient une «solution constitutionnelle» en Haïti et qu'il «n'y a pas de solution constitutionnelle sans le retour en Haïti» du président Aristide.

La France a décidé d'appliquer elle aussi l'embargo imposé par l'OEA, a annoncé le chef du quai d'Orsay Roland Dumas. Paris a par ailleurs accueilli «avec plaisir» la proposition du Vénézuela d'une «réunion à Paris, sous présidence française, des pays qui apportent leur appui financier à Haïti». «C'est la manifestation de la volonté de la communauté internationale de ne pas accepter le coup de force» en Haïti, a souligné le porte-parole, qui a affirmé que «le chef d'État légitime d'Haïti est celui qui est élu régulièrement».

Concrètement, le Mexique et le Venezuela, qui sont avec les États-Unis les principaux fournisseurs d'Haïti en produits pétroliers, ont suspendu dès hier leurs livraisons de pétrole à ce pays. Le ministre mexicain des Affaires étrangères, Angel Solana, a estimé que cela rendra plus efficace l'embargo décrété.

Sur les marchés de Port-au-Prince, les prix sont à la hausse. «Presque tout ce que nous mangeons provient de l'étranger. Tout augmente déjà», a dit une vendeuse de riz. L'approvisonnement en essence commence à se raréfier, mais voitures, motocyclettes et camions ont envahi les rues de la capitale, désertée par les militaires qui y patrouillaient depuis le coup d'État.

Avec les premiers signes de pénurie renait le spectre de la guerre civile. «Si Aristide ne revient pas, ce pays sera détruit», a lancé un jeune chômeur. «Il y aura une guerre civile dans laquelle tous les étrangers périront», a-t-il dit.

À New York, les ambassadeurs du Groupe d'Amérique Latine et des Caraïbes (GRULAC) à l'ONU se sont réunis hier pour rédiger un projet de résolution condamnant le coup d'État et exiger la restauration de la démocratie en Haïti. L'Assemblée générale de l'ONU doit débattre sur la situation en Haïti demain.

Le texte de la résolution «recommande» aux pays membres de l'ONU et aux organisations internationales d'appuyer les actions de l'OEA afin que se réalise «la suspension de toute assistance technique, économique et militaire» à Haïti, a l'exception de l'aide humanitaire.□

Les leaders haïtiens de Montréal réclament une intervention armée

RICHARD HÉTU

■ Mettant de côté leur hantise de toute intervention étrangère dans leur pays d'origine, des leaders de la communauté haïtienne de Montréal ont réclamé hier l'intervention d'une force multinationale pour assurer le retour au pouvoir du père Jean-Bertrand Aristide en Haïti.

Réunis au sein d'un comité de résistance, ces leaders ont également défendu avec vigueur lors d'une rencontre de presse le bilan des sept mois de pouvoir du président déchu, victime à leur avis d'une «campagne de désinformation» et de «salissage» visant à justifier le coup d'État du général Raoul Cédras.

«Monsieur Aristide n'a pas commis une erreur, il en a probablement commis plusieurs au cours de ses sept mois de pouvoir», a déclaré Jean-Claude Icart, un des porte-parole de la Coordination de la résistance haïtienne au Québec, qui a été constituée peu après le putsch du 30 septembre dernier.

«Cependant, le bilan reste globalement positif et impressionnant, et a reçu en juillet ce qu'on pourrait appeler la sanction des agences internationales, notamment du Fonds monétaire international, qu'on ne peut pas accuser d'être gauchiste. Soyons sérieux», a imploré M. Icart, qui est aussi directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens à Montréal.

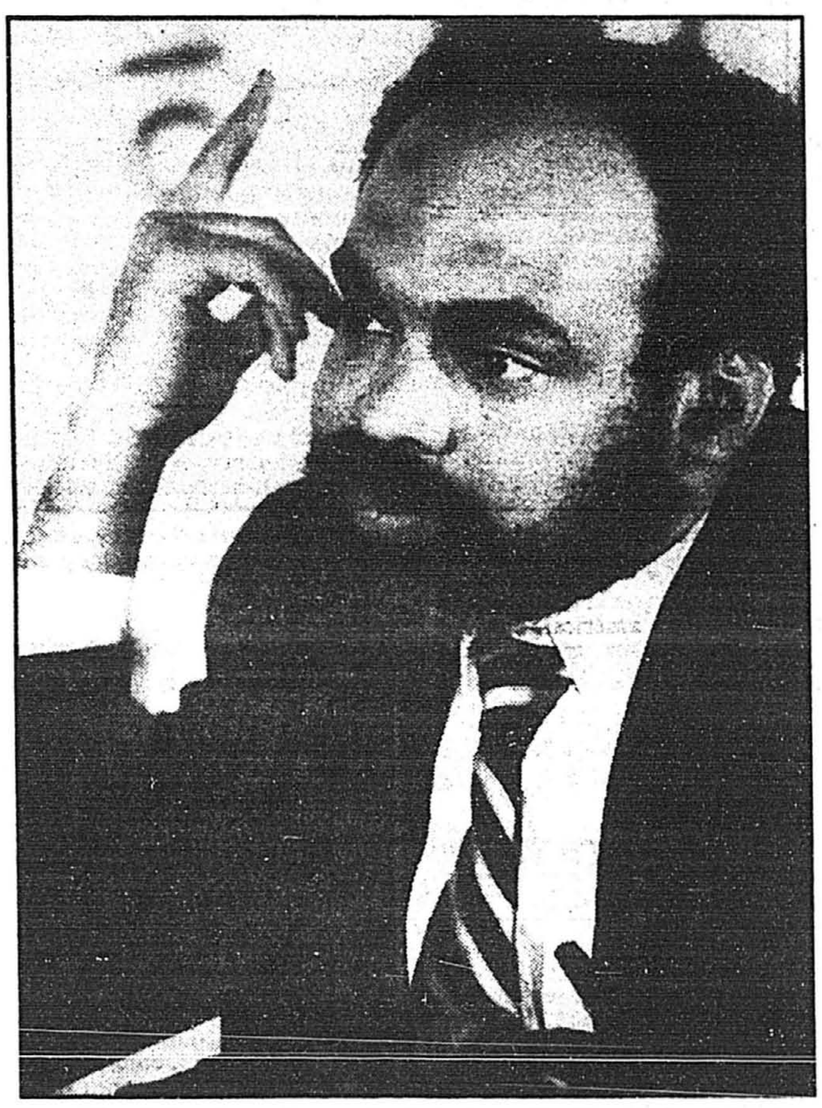

Jean-Claude Icart, porte-parole de la Coordination de la résistance au Québec.

Un précédent important

C'est après avoir constaté l'échec de la médiation de l'Organisation des États américains (OEA) auprès des putschistes que les Haïtiens de Montréal ont décidé de réclamer l'intervention d'une force multinationale dans leur pays d'origine. Ainsi, hier matin, ils ont fait des représentations auprès du gouvernement canadien, l'incitant à convaincre ses partenaires de l'OEA d'appuyer leur proposition. Selon M. Icart, d'autres leaders de la diaspora haïtienne, dans d'autres pays membres de l'OEA, ont effectué la même démarche auprès de leur gouvernement respectif.

Le père Aristide pourrait lui-même être convaincu de la nécessité de l'intervention d'une force multinationale, même s'il s'y est opposé la semaine dernière, a indiqué M. Icart.

«Il est vrai que, dans son histoire, Haïti a eu des expériences malheureuses, notamment l'occupation américaine, a-t-il déclaré. Cependant, nous estimons que plus près de nous, l'expérience des élections de décembre dernier, où la présence d'un certain nombre de conseillers militaires de l'OEA a permis de réaliser des élections libres et d'éviter la répétition du massacre du 29 novembre 1987, a créé un précédent important.»

Les leaders de la résistance haïtienne au Québec ont cependant eu du mal à décrire le type d'intervention militaire qu'ils souhaitent en Haïti, confessant leur manque de connaissances dans le domaine. Ils ont cependant rappelé qu'Haïti n'est pas l'Irak.

«On n'a pas besoin d'une force avec Monsieur Schwartzkopf à sa tête pour intervenir en Haïti dans la mesure où on a affaire à une bande de hors-la-loi qu'il sera relativement facile de désarmer et d'isoler», a déclaré Franklin Midy, un autre porte-parole du comité de résistance.

«Il ne faut pas oublier que l'armée haïtienne n'a pas une hiérarchie qui est respectée», a ajouté M. Midy, un membre du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, qui envisagela force multinationale comme une «force d'interposition qui empêchera l'assassinat» du père Aristide lors d'un éventuel retour en Haïti et le «massacre de la population».

En bout de ligne, M. Midy souhaite la création en Haïti d'une «police moderne capable d'assurer la sécurité de la population et d'envoyer dans ses casernes ce qui resterait de cette armée une fois désarmés les bandits qui l'ont investie».

Selon M. Icart, de tels objectifs ne pourront pas être atteints simplement par l'embargo commercial décrété par l'OEA mardi.

S'adressant à la presse montréalaise, les leaders de la résistance haïtienne au Québec ont également dû défendre la réputation du père Aristide, accusé d'avoir fait l'éloge du «supplice du collier» dans un discours, prononcé le 27 septembre dernier, dont *La Presse* a publié une traduction mercredi.

M. Icart a reconnu «l'ambiguité» des propos du père Aristide.

«Mais, a-t-il ajouté, Aristide revient constamment dans son discours sur l'arme principale de la constitution, l'article 291, qui exclut les macoutes de l'administration publique. Il y a certainement de l'ambiguité dans ses propos, mais cependant il est clair qu'Aristide revient à plusieurs reprises à la constitution.»

Serge Bouchereau, un autre porte-parole des résistants haïtiens de Montréal, a pour sa part fait allusion à plusieurs discours où le père Aristide avait dénoncé la violence, notamment lors de son assermentation.

«Il avait dit ce jour-là qu'il ne voulait plus voir une seule goutte de sang couler en Haïti», a dit M. Bouchereau.

En outre, selon M. Icart, le pasteur Sylvio Claude a été la seule victime du «supplice du collier» depuis l'élection du père Aristide.

«C'est l'armée qui tire sur la population, il ne faut pas l'oublier», a dit M. Icart, pour qui la popularité du père Aristide demeure solide.

«L'appui est encore là», a-t-il dit. Mais, a-t-il ajouté: «Il n'y a pas de miracle. On a une situation catastrophique au niveau écomonique. Et il fallait rétablir l'appareil judiciaire. Tout était à reconstruire.»

Hier soir, quelque 500 manifestants ont exigé le retour du père Aristide au pouvoir devant le complexe Guy-Favreau. Une importante manifestation est prévue demain à Ottawa devant le Parlement.

Précision

■ Les photos du site d'entreposage des BPC à Saint-Basile-le-Grand, publiées dans notre édition de mercredi, ont été prises par M. Renaud Pirsh.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● Montréal : au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h; à la salle de bal de l'université McGill, 3480, rue McTavish, de 10 h à 19 h 30; à la cafétéria de la société Imperial Tobacco, 3810, rue Saint-Antoine, de 9 h 30 à 16 h 30;

● LaSalle : à la cafétéria de la société Seagram's, 225, rue Lafleur, de 10 h à 15 h 45.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 5 8 17 32 43 44 (39)

E-X-T-R-A 5 6 4 5 2 7

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 110 — à quatre chiffres 6173

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

41-4-01

JEUDI 10 OCTOBRE 1991

CHEZ SOI 91

Ne manquez pas ce cahier qui vous découvre les secrets du mieux-être dans son décor de tous les jours.

Mercredi dans La Presse

Publireportage

La Presse

Pierre Paradis PHOTO *La Presse*

BPC: Québec savait

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis privilégie toujours la destruction de tous les BPC en sol québécois, mais la réalisation de cet objectif n'est pas pour demain.

Appelé à commenter les dernières informations voulant que le site d'entreposage de Saint-Basile présente de nouveaux dangers, le ministre a expliqué que des fonctionnaires iront proposer au Comité de vigilance un train de mesures susceptibles de corriger la situation redevenue alarmante.

Si le ministre ne veut pas parler des suggestions que son ministère proposera au Comité de citoyens de Saint-Basile c'est parce qu'il lui appartient de prendre les décisions et de choisir les méthodes pour remédier à la situation.

Il a indiqué qu'une solution temporaire envisagée consiste à insérer les barils perforés dans de plus grands contenants et de changer les toiles.

Le ministre a confirmé que c'est le Comité de vigilance, à la suite d'une visite organisée par la municipalité, qui a constaté, en juillet dernier, le premier les avaries au site d'entreposage et qu'il les a rapportées au ministère le 4 septembre.

M. Paradis a mentionné que des dossiers des cinq sites d'entreposage — Baie-Comeau, St-Basile, Shawinigan Sud, Saint-Lazare et Pointe-aux-Trembles — c'est celui de Baie-Comeau qui est le plus avancé et où les BPC pourraient être le plus rapidement détruits, et que c'est celui de Saint-Basile qui retarde le plus.

Lorsque les comités de vigilance auront décidé de leur élimination, a précisé M. Paradis, le ministère de l'Environnement procédera à des appels d'offres sur un procédé reconnu et qui aura été choisi par les citoyens conformément aux recommandations du Rapport Charbonneau sur la gestion des déchets dangereux publié l'année dernière.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'une somme de 50 000$ est prévue pour réparer les présents dégâts constatés au site d'entreprosage de Saint-Basile.

Perquisitions de la SQ dans les bureaux du courtier FOISI

3 000 petits investisseurs auraient été abusés par des profiteurs

SUZANNE COLPRON

■ Mardi et hier, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont perquisitionné dans neuf bureaux pour recueillir des éléments de preuve permettant de porter des accusations de fraude contre les promoteurs d'une quarantaine de sociétés en commandite immobilières.

Environ 3000 petits investisseurs se sont mis la corde au cou en achetant des parts de l'une ou l'autre de ces sociétés, entre 1985 et 1991. Les sommes investies atteignent 200 millions de dollars tandis que les honoraires empochés par les promoteurs représentent 20 millions.

La Sûreté du Québec évalue la fraude à plusieurs millions. Quelques rares épargnants, aujourd'hui acculés à la faillite, ont confié plus de 100 000 $ à ces promoteurs immobiliers sans scrupule, mais la plupart ont plutôt investi de 6 000 à 25 000 $.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, les perquisitions effectuées au cours des deux derniers jours à Laval, Saint-Laurent, Brossard et Saint-Canut, visent essentiellement le courtier en gestion FOISI. D'autres perquisitions ont eu lieu chez Normand Massé, il y a deux semaines.

Rappelons brièvement que M. Massé a déjà perdu en juillet 1990 son permis de courtier. La Commission des valeurs mobilières du Québec lui reprochait d'avoir «abusé de façon flagrante de la confiance des investisseurs». Quant au courtier FOISI, il défrayait la chronique économique en juin. Plusieurs de ces 40 sociétés en commandite immobilières accusent des pertes financières substantielles.

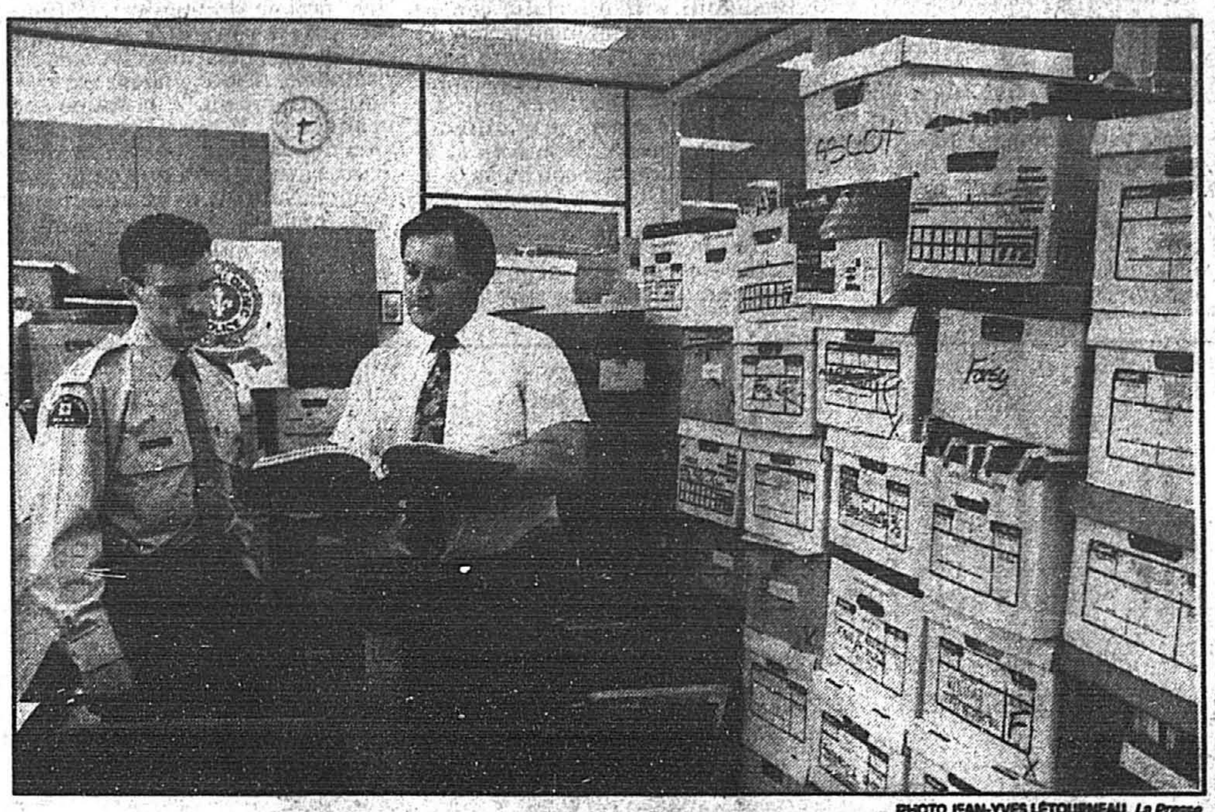

PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

Des boîtes et des boîtes de documents sont empilées dans une salle du quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. On voit ici l'agent Jocelyn Latulippe et l'enquêteur Roland Fréchette.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec a toutefois refusé de confirmer ces informations. Interrogé par *La Presse* l'agent Jocelyn Latulippe a indiqué que des accusations criminelles seraient déposées en cour dans un mois.

En attendant, une vingtaine d'enquêteurs de l'unité des crimes économiques compilent des informations. Ils ont déjà interrogé huit personnes relativement à cette affaire et doivent maintenant procéder à l'analyse des milliers de documents saisis lors des perquisitions.

«Les fraudes alléguées font état de l'utilisation de fonds à d'autres fins que celles prévues dans les prospectus des sociétés en commandite dont il est question», précise-t-on dans le communiqué de la SQ.

Une bonne leçon

M. Gilles Thériault, un chirurgien dentiste de Rimouski, en sait quelque chose. En mars 1987, lui et 22 autres épargnants ont acheté des parts d'une société en commandite immobilière mise sur pied par Yves Foisy, pour faire l'acquisition de deux immeubles à Saint-Hubert.

«La plupart des investisseurs habitaient Rimouski et enseignaient dans des écoles publiques de la région», a-t-il précisé hier au cours d'un entretien téléphonique. Le vendeur leur avait promis de gros profits à long terme et un véritable abri fiscal.

M. Thériault a toutefois senti que la soupe chauffait en avril dernier. Le 28 juin, il destituait Yves Foisy et prenait les choses en main. Cet homme de 44 ans ne voulait pas courir le risque de perdre les 25 000 $ qu'il avait investis dans ce projet.

«Si j'avais laissé les choses aller, on aurait tout perdu, a-t-il expliqué. Yves Foisy venait piger beaucoup d'argent dans notre société pour la placer dans d'autres projets qui allaient moins bien.»

Aujourd'hui, M. Thériault affirme avoir repris le contrôle. Sa société en commandite du nom de Chauvin est même la seule de la quarantaine fondées par le courtier FOISI qui ne perd pas d'argent.

Cancérigènes les biogaz de Miron? C'est ce que veut savoir le DSC du Sacré-Coeur

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Même si le Département de santé communautaire du Sacré-Coeur admet que les émanations de biogaz du dépotoir de l'ancienne carrière Miron sont préoccupantes à long terme, il a minimisé le caractère alarmiste des propos tenus par la Coalition démocratique de Montréal.

Le parti d'opposition municipal indiquait en effet mardi que les émanations de composés organo-volatils pourraient provoquer de 50 à 250 cancers dans la population environnante. Le DSC a expliqué hier que le projet d'étude, divulgué par la CDM, reprend des données américaines théoriques, basées sur une exposition aux gaz pendant 70 ans, 24 heures sur 24.

Le DSC ne fournira pas avant l'automne 92 les résultats de son étude de caractérisation des biogaz du dépotoir Miron. Les ingénieurs de la Ville auront alors complété l'installation du système de captage des gaz, qui est censé recueillir 90 p. cent des émanations.

«Les nausées et les maux de tête ressentis par la population du quartier sont bien sûr très désagréables. Mais ce qui nous importe maintenant c'est d'apprendre à gérer le risque à long terme», a affirmé le docteur Louis Drouin, directeur du DSC.

L'étude détaillée des biogaz, en cours depuis le mois de juillet, coûtera 865 000 $ à la Ville de Montréal, au ministère de l'Environnement du Québec et à Environnement Canada. Elle va évaluer le risque pour la santé de la population, en particulier celle des travailleurs, et proposer des méthodes d'évaluation et de contrôle des émanations des composés organo-volatils (COV) cancérigènes.

Les chercheurs du DSC veulent vérifier les normes optimales de concentration des gaz, suggérer un programme de santé destiné aux travailleurs et mettre sur pied un programme continu de surveillance du lieu d'enfouissement pendant 20 ans.

Le DSC a d'ailleurs déjà proposé au ministère de l'Environnement du Québec d'adopter une réglementation globale pour les lieux d'enfouissement des déchets.

«Il y a 73 sites d'enfouissement au Québec. Nous avons demandé au ministère d'identifier les autres sites qui pourraient s'avérer problématiques», a précisé le Dr Drouin.

Tout est donc à faire puisque les Américains n'ont encore réalisé aucune étude épidémiologique pour confimer ou infirmer les incidences de cancer. Le DSC va étudier chaque composé organo-volatil au cas par cas et M. Norman Richer, responsable du volet analyse de risque, aura fort à faire pendant les prochains mois.

«Ce qui nous préoccupe ce sont les effets cancérigènes possibles à long terme. L'objectif visé par cette étude en 1991-92, c'est la protection de la santé publique. Il faut penser qu'après 1994, la Ville veut construire un parc et une zone résidentielle sur l'emplacement actuel du dépotoir», a précisé M. Richer.

L'étude de caractérisation doit se dérouler sur une période d'un an afin de permettre le prélèvement d'échantillons pendant les variations de température. Le DSC de l'hôpital Sacré-Coeur entend jouer le rôle de «chien de garde de la santé et de la sécurité du public», a indiqué le Dr Drouin.

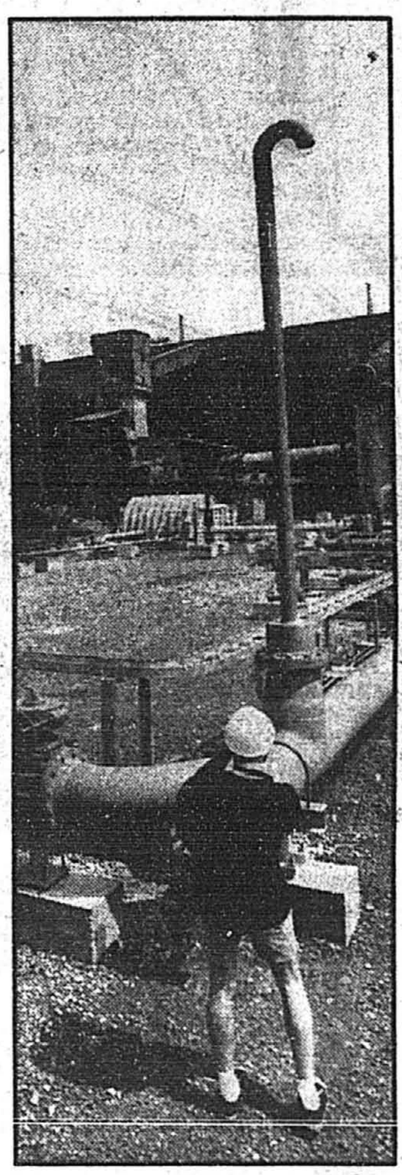

Une partie seulement du biogaz est récupérée. Faute de pouvoir l'utiliser, on le brûle grâce à des torchères comme celle-là.

PHOTO *La Presse*

Mannequins, attention!

ÉRIC TROTTIER

■ Un homme d'affaires de la Rive-Sud de Montréal, connu pour évoluer dans le monde de la mode depuis des années, fait présentement face à la justice pour avoir présumément tenté d'agresser sexuellement un de ses mannequins.

Maurice Fraillon, 49 ans, de Candiac, a comparu le 23 septembre dernier au Palais de justice de Longueuil, pour répondre à une accusation d'agression sexuelle sur une mineure.

Depuis août, cet individu recrute des mannequins par le biais des petites annonces de *La Presse*. Celle d'aujourd'hui se lit ainsi: «URGENT! Mannequins pour spectacles, photos, vidéos. Avec ou sans expérience...»

C'est de cette façon qu'une jeune fille de la région montréalaise, Julie X, âgée de 16 ans, lui a rendu visite, le 23 septembre, dans ses bureaux installés à son domicile de Candiac.

Après une séance de photos en bikini, l'accusé lui aurait promis la gloire en échange de certaines faveurs sexuelles. L'adolescente a refusé.

Le sergent-détective Georges Simoneau, de la police de Candiac, a dirigé cette enquête. Il aimerait maintenant savoir si plusieurs jeunes femmes ont répondu à l'annonce de Maurice Fraillon. (On peut le joindre au 659-5437.)

«Maîtres chez nous»... en Croatie

ROBERT DUGUAY

■ Paix, en croate, se dit «Mir». Le père Pandjic en a beaucoup parlé dans son homélie mardi soir. Il a exhorté les fidèles à toujours demeurer prêts à aider leurs frères dans la misère, à garder la foi et l'espérance dans la liberté et la paix, en Croatie et partout ailleurs dans le monde. *Mir*, la paix, avait été le thème d'une première cérémonie de prière, la veille, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Pour remercier Dieu d'avoir d'avoir aidé leur pays à obtenir son indépendance, les Croates avaient organisé une messe. Plus de 150 fidèles, parmi lesquels de nombreux jeunes de 20 à 40 ans, ont répondu à l'appel et sont allés rendre grâces au cours d'une cérémonie émouvante, dans le décor presque monastique de l'église de la place de la Savane.

Après la célébration eucharistique, ils se sont retrouvés au sous-sol pour partager informations et commentaires, de même qu'un magnifique gâteau à la crème et aux fraises fraîches. La veille, à minuit, expirait le moratoire dont faisait l'objet la déclaration d'indépendance du 25 juin.

«Nous sommes maîtres chez nous», a lancé Ante Bubic, sociologue, qui ne manquera d'ailleurs pas, tout au long de notre conversation, d'établir bien d'autres parallèles entre les aspirations de son peuple et celles des Québécois.

o

Aux meurtres et autres atrocités que leur imputent les Serbes, les Croates opposent leurs centaines de milliers de martyrs: ils ont souffert Krajina, nous avons pleuré les victimes de Bleibourg. Une dame récemment arrivée de Zagreb parle des corps déchiquetés et brûlés qu'elle y a vus...

Ils citent Einstein qui, dans une lettre de protestation contre l'assassinat du philosophe Sufflay, en 1933, avait demandé à la Société des Nations qu'elle protège le peuple croate, «pacifique et civilisé», contre le totalitarisme serbe.

Aux craintes éprouvées par les Serbes pour leurs compatriotes qui vivent en territoire croate, ceux-ci ripostent par des arguments tout aussi historiquement irréfutables: «Nous leur avons assuré le contrôle de leurs institutions culturelles et religieuses... Ils se servent des 500 000 Serbes de Croatie pour justifier une guerre d'occupation et d'annexion... Ils considèrent la Yougoslavie comme une grande Serbie... Ils contrôlent les médias et la diplomatie dans un effort de serbisation globale du pays...»

«Rappelez-vous la réaction de certains anglophones du Québec lors de l'élection du Parti québécois en 1976, suggère une dame. Certains juifs avec qui je travaille étaient persuadés qu'on allait les attaquer. Dès qu'un groupe s'affirme, ceux qui n'y appartiennent pas se sentent menacés.»

«Le pire, insiste Josef Ivelja, professeur d'histoire, c'est qu'ils y croient vraiment...»

o

Les 7 000 Croates des environs de Montréal sont en grande majorité ouvriers. «Le décompte n'est peut-être pas tout à fait exact, indique M. Bubic, puisque plusieurs ne se sont pas manifestés de peur de représailles. Comme ils se présentaient au Canada en possession d'un passeport yougoslave ou venaient étudier grâce à des bourses attribuées par le gouvernement fédéral, alors ils hésitaient à se joindre à la communauté.»

Les Croates de Montréal sont religieux et patriotiques, mais pas nécessairement dans cet ordre.

«Je pense que parmi tous ceux qui assistent aux offices religieux, plusieurs viennent pour apprendre les nouvelles du pays ou pour le plaisir d'entendre parler croate», affirme M. Bubic.

Une des figures dominantes de l'histoire croate moderne, le cardinal Stepinac, illustre d'ailleurs fort bien cette dualité: le plus jeune évêque jamais nommé par Rome avait été l'un des plus farouches combattants de la guerre de Salonique.

o

Une église modeste, disions-nous, malgré la richesse des icônes qui gardent le maître-autel. La Vierge de Medjugorje veille également sur l'assemblée.

Cette petite ville d'Herzegovine, où depuis 10 ans la Vierge apparaîtrait régulièrement à des jeunes, est elle aussi devenue un symbole de la lutte croate.

Des centaines de milliers de pélerins (plus qu'à Lourdes et Fatima) s'y rendent chaque année, parmi lesquels des Musulmans et des Orthodoxes de même que de nombreux Québécois, «guidés» par Mme Daria Klanac.

«L'an dernier, 45 prêtres du Québec, dont un orthodoxe serbe, s'y sont rendus en pèlerinage, raconte-t-elle. Nous sommes arrêtés en route dans un couvent orthodoxe et y avons vécu une expérience oecuménique inoubliable, un véritable témoignage d'unité.»

Les Croates sont d'autre part persuadés que les Serbes au pouvoir veulent endommager Split, Dubrovnik, Medjugorje pour détruire leur moral en même temps que l'industrie croate du tourisme.

«Pour une caserne reprise, ils ont juré de raser un monument historique».

La politique, comme l'histoire et la foi, est une pratique bien inexacte.

TENDRE, TENDRE
...PASSIONNÉMENT
ET POUR LONGTEMPS

Seulement 995 $
Valeur de remplacement 1 500 $

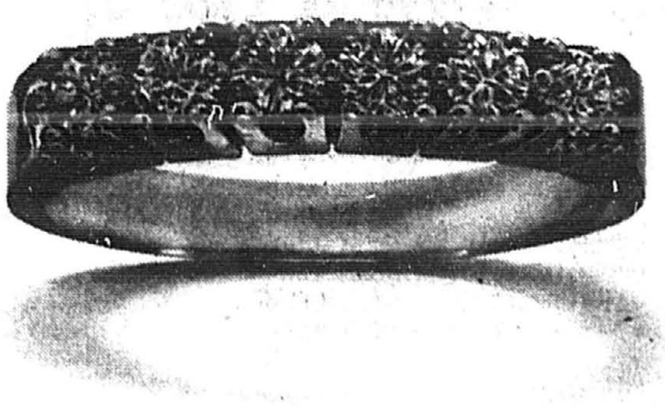

Anneau d'anniversaire ou gage d'amitié, voici l'alliance et les diamants...six diamants Birks de taille brillant, parfaitement assortis et montés sur de l'or jaune ou de l'or blanc. Chaque pierre a été soigneusement sélectionnée puis sertie sur un anneau d'or 14 carats fait à la main par les propres joailliers de Birks. Tendre alliance, tendre passion...au delà du temps.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Ryan souhaite avoir un civil comme sous-ministre à la Sécurité publique

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de LA PRESSE

QUÉBEC

■ Le directeur de la Sûreté du Québec, M. Robert Lavigne, et le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Beaudoin, deux policiers de carrière qui ont tous deux dirigé la SQ, ne s'entendent plus. Le ministre Claude Ryan a suggéré au premier ministre Robert Bourassa de ne pas renouveler le mandat de M. Beaudoin, qui expire à la fin du mois.

M. Beaudoin, en quittant la direction de la SQ, en 1988, avait lui-même recommandé M. Robert Lavigne pour lui succéder.

Une fois sous-ministre, M. Beaudoin, selon ce que l'on apprend dans l'entourage du directeur Robert Lavigne, aurait tenté de garder la main haute sur la SQ. Le directeur Lavigne lui reprocherait notamment de ne pas avoir pris la défense de la SQ durant la période difficile qui a suivi la crise autochtone.

«Il est important que la direction du ministère entretienne d'excellentes relations avec la direction de la SQ», a confié le ministre, hier, au cours d'un bref entretien à *La Presse*. «Techniquement, a poursuivi M. Ryan, le premier ministre pourrait décider de prolonger le mandat de M. Beaudoin.» Il est clair, cependant, que la recommandation du ministre sera déterminante pour l'avenir du sous-ministre. Les informations obtenues par *La Presse* permettent par ailleurs d'affirmer que M. Beaudoin s'apprête déjà à quitter son poste, à la fin du mois.

C'est la première fois qu'un policier de carrière occupe une fonction importante au niveau politique. M. Ryan, qui soutient avoir entretenu d'excellentes relations avec son sous-ministre Beaudoin, insisterait cependant pour qu'un civil, à la poigne de fer, occupe dorénavant la fonction de sous-ministre. «Ceux qui prétendent que nos relations, M. Beaudoin et moi, étaient mauvaises, se trompent. À la fin de son mandat, il est normal cependant que nous voyions si c'est la meilleure chose à faire que de le prolonger. Nous avons eu une discussion franche», a dit le ministre.

Dans les milieux politique et policier, on soutient que M. Ryan souhaite la nomination à ce poste de l'actuel président de la Société de l'assurance automobile, M. Jean-Paul Vézina.

Le ministre, selon nos informations, souhaiterait la nomination d'un civil, justement pour éviter que deux policiers de carrière, surtout s'ils ont occupé la même fonction, s'affrontent sur la façon de diriger des policiers.

«Il est arrivé, sous d'autres gouvernements, que des sous-ministres soient nommés par-dessus la tête du ministre. Il peut arriver toutes sortes de situations. Il appartient au premier ministre de décider», a insisté le ministre Ryan, qui refuse de dévoiler la teneur de ses recommandations.

Lavigne s'impose

Le directeur Robert Lavigne, qui entend diriger la SQ jusqu'à l'expiration de son mandat, dans un peu plus de deux ans, entreprend de restructurer son service selon sa perception, sans avoir à subir les recommandations de son prédécesseur. Il s'agit donc, pour lui, soutient son entourage, de bien ancrer son autorité.

Il procédera d'ailleurs à des nominations importantes au cours des prochains jours. Un de ses adjoints, M. André Gendron, chargé des ressources humaines et de l'administration, quitte la SQ pour devenir vice-président d'Hydro-Québec, chargé de la sécurité au sein de la société d'État.

M. Gendron aura, entre autres missions, à veiller à la sécurité des installations dans le Nord québécois, dans l'éventualité d'altercations graves entre Blancs et Cris. C'est lui aussi qui veillera à ce que ne se répètent pas d'incidents disgracieux impliquant des employés d'Hydro et la clientèle anglophone.

M. Gendron, qui était pressenti pour remplacer M. Lavigne, quitte donc ses fonctions, ce qui permettra au directeur de la SQ de s'adjoindre un homme de son choix. D'autres adjoints au directeur Lavigne pourraient également devoir quitter leur poste au cours des prochains mois.

Le directeur Robert Lavigne, qui a eu sa part de problèmes depuis son accession à la tête de la SQ, n'entend plus recevoir de directives de toutes parts. Il est dans la situation délicate suivante: toutes les semaines, le ministre Claude Ryan le rencontre pour faire le point; le sous-ministre Beaudoin impose également ses vues; enfin, le chef de cabinet du premier ministre, M. John Parisella, s'enquiert régulièrement des activités policières reliées aux autochtones. Il veut donc clairement établir son autorité, indique-t-on dans son entourage.

Le premier ministre Bourassa, un ami fidèle de Jacques Beaudoin, devra donc décider, d'ici à la fin du mois, qui occupera dorénavant le siège de sous-ministre à la Sécurité publique.

M. Beaudoin, en 1989, avait été pressenti pour briguer l'investiture libérale dans le comté de Verchère, mais les conseillers du premier ministre en avaient finalement décidé autrement.

L'AUTOMNE
À TOUTE ALLURE

Armand Boudrias vous invite à venir découvrir sa nouvelle collection d'automne

POUR ELLE
Blouses - Jupes - Cardigans - Pantalons - Manteaux ...
COLLECTIONS ALLEMANDES
Sandra Seebeck - Valmeline - Norma Modell - Loreani ...

POUR LUI
Complets - Vestons sport - Blazers - Pantalons - Chemises - Pull-overs - Blousons - Paletots...
COLLECTIONS CANADIENNES ET EUROPÉENNES
Samuelsohn - Progress Brand - Baumler - Conte Di Roma - Bernhardt - Casa Moda - Frank Alex's - Bugatti - Fil à Fil ...

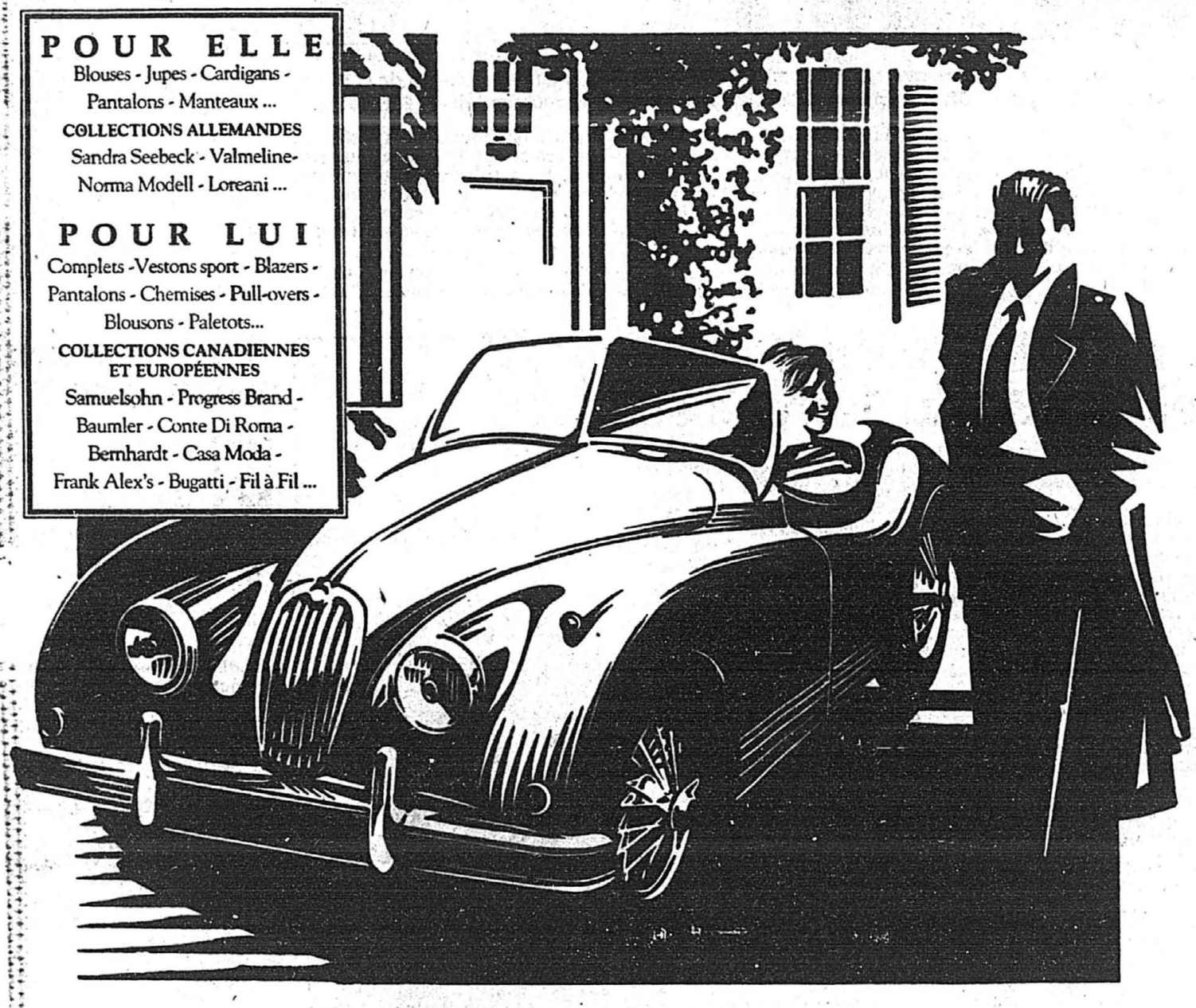

ARMAND BOUDRIAS

6818, St-Hubert, 273-2851 Promenades St-Bruno Place Bonaventure Place Québec Galeries de la Capitale
American Express et autres cartes de crédit bienvenues.

Les employés fédéraux s'en tiendraient à la discrétion

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Daryl Bean, a mis hier un bémol à la menace de lettre aux fonctionnaires syndiqués les incitant à révéler publiquement tout ce qui peut se passer dans l'appareil gouvernemental.

«Il y aura une lettre, a dit Daryl Bean à *La Presse*, mais elle sera expédiée seulement la semaine prochaine, et elle ne sera adressée qu'aux présidents des sections locales de l'Alliance». Le président et chef négociateur de l'AFPC a affirmé que cette lettre ne serait pas «publique». «Elle concernera uniquement le problème du traitement qu'il convient de réserver aux *scabs* de la dernière grève, elle n'est pas encore terminée, et je n'en donnerai aucun passage, c'est une affaire interne.»

La porte-parole de l'AFPC, Johan Hurens, avait déclaré avant-hier, et ses propos ont été repris dans un des quotidiens de Montréal, que les fonctionnaires dénonceraient tout ce qu'ils pourraient constater comme fraudes, irrégularités, flagrants délits de gaspillage ou de mauvaise gestion. Un très vaste programme dont la réalisation se heurte malheureusement au serment d'allégeance que tout fonctionnaire fédéral prête à la Reine. Toute communication «d'informations privilégiées» peut amener le congédiement du fonctionnaire pris en faute. Toute fuite d'informations ou de documents, s'il y en a, sera donc tout à fait fortuite.

Roger Vaillancourt, représentant régional de l'AFPC à Montréal, n'avait pas, lui non plus, de commentaires à faire sur l'envoi d'une lettre aux membres de son syndicat. «Nous tenons une réunion demain, a-t-il dit, et ce sera le *post mortem* de la grève.» Mais pour le moment, les réactions des anciens grévistes — remis au travail par une loi spéciale depuis jeudi dernier — face à leurs confrères *scabs* n'ont pas suivi des directives syndicales explicites. Il faudra attendre la lettre de la semaine prochaine pour connaître la position officielle de l'AFPC. Cependant, à la suite de la grève des fonctionnaires fédéraux, des syndicalistes actifs ont déjà été changés d'affectation.

Semaine cruciale pour la médiation aux Postes

MANON CORNELLIER
Presse Canadienne

OTTAWA

■ La médiation entre le syndicat des postiers et Postes Canada tire à sa fin et le gouvernement fédéral devrait savoir d'ici quelques jours si l'opération a été ou non un succès, a laissé entendre hier le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis.

«Je pense que nous sommes rendus vers la fin de l'étape de la médiation. Ça dure depuis déjà trois semaines et j'espère qu'on en arrive à une entente. Mais je ne serais pas surpris de voir le médiateur, le juge Alan Gold, mettre fin à la médiation dans les jours qui viennent, avec ou sans entente», a-t-il déclaré avant d'assister à la réunion hebdomadaire du caucus conservateur.

Il a refusé de prédire si on pouvait s'attendre à de nouveaux développements vendredi. Toutefois, a averti le ministre, s'il n'y a pas d'entente, le gouvernement interviendra.

Les points encore en litige sont la sous-traitance, l'attribution d'emplois à temps plein aux employés à temps partiel et la sécurité d'emploi. Selon M. Danis, des progrès ont été faits dans ces dossiers mais ils seraient jugés encore insuffisants par les parties.

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Alan Gold, qui agit comme médiateur dans ce conflit, doit rencontrer patrons et syndicat aujourd'hui. Selon M. Danis, M. Gold a reçu des propositions des deux parties mardi soir.

«Les négociations semblent bien aller. Le juge doit rencontrer les parties demain. Je sais qu'il y a eu beaucoup de progrès mais qu'il y a encore des choses difficiles à régler. J'espère toujours qu'on ait une entente négociée», a ajouté le ministre.

Mais si la médiation échoue et qu'un arrêt de travail suivait, le gouvernement interviendrait, a indiqué le ministre. À sa sortie des Communes, M. Danis a indiqué qu'il serait prêt à rencontrer le juge Gold si ce dernier le désirait.

La vice-présidente du syndicat, Mme Deborah Bourque, a indiqué que ses membres respecteraient leur promesse faite au juge Gold. Toutefois, elle a reconnu que la semaine qui s'achève allait être cruciale. À Postes Canada, on dit aussi qu'il s'agit d'une phase intense de négociations.

Le week-end prochain, offrez-vous la «p'tite folie» de faire chambre à part.

Deuxième chambre 20$*

À partir du 18 octobre et ce jusqu'au 26 avril 1992, l'Hôtel des Gouverneurs vous offre son forfait "Les p'tites folies" les vendredis, samedis et dimanches qui vous donne droit à :
- une chambre luxueuse pour 2 adultes et 2 enfants (de 18 ans et moins) à partir de seulement 69 $*;
- un petit déjeuner complet pour 2 adultes et 2 enfants;
- deux cocktails ou deux rafraichissements au bar;
- de même qu'à une deuxième chambre optionnelle pour les enfants de 18 ans et moins pour seulement 20 $.

Voici une offre qui pourrait bien vous permettre de faire une «p'tite folie» sans pour autant compromettre votre budget!

Réservez à l'avance car le nombre de chambres offertes à ce tarif est limité et sujet à la disponibilité de l'hôtel.
Appelez-nous sans frais en composant le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.

* 69$ Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski et Matane.
* 79$ Longueuil (Île Charron)
* 89$ Laval, Montréal (Place Dupuis) et Sainte-Foy.
* 99$ Montréal (Le Grand) et Québec (Place Hauteville)

** Taxes en sus. Nombre limité de chambre à ces tarifs.*

Aéroplan

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Une première au Québec : on identifiera un meurtrier avec l'ADN

YVES BOISVERT

■ Pour la première fois lors d'un procès au Québec, le ministère public tentera de prouver l'identité d'un meurtrier à l'aide de son code génétique.

Cette technique d'identification, qui en est à ses premiers balbutiements en Amérique du Nord, servira lors du procès de Guy Santerre, 33 ans, accusé d'avoir assassiné sa femme et ses deux jeunes enfants, à Laval, l'an dernier.

Dans son allocution d'ouverture, hier après-midi au palais de justice de Montréal, l'avocat de la Couronne a expliqué au jury que les policiers avaient identifié quatre types de sang différents, dans la maison familiale, où s'est produit le drame.

Outre le sang de la femme de l'accusé, Mme Lise Prieur, 29 ans, et de ses deux enfants, Geneviève, 5 ans, et David, 7 mois, le sang d'une quatrième personne a été trouvé dans la maison, a déclaré Me Jean Lecours.

À partir des échantillons de sang recueillis, les experts ont pu déterminer que le code génétique de cette quatrième personne n'est pas incompatible avec celui du père des deux enfants, a ajouté l'avocat du ministère public.

Me Lecours a déclaré que cette preuve l'aiderait à démontrer que c'est Guy Santerre qui a assassiné à coups de couteau sa femme et ses deux enfants, dans l'après-midi du 14 septembre 1990.

Santerre a été arrêté le lendemain du meurtre, à 19 h, dans un bar de Laval, le Lido. La Couronne tentera de prouver que dans les 24 heures qui ont suivi le meurtre, Santerre a fait la tournée des bars et des «clubs de danseuses», buvant et consommant de la cocaïne, à l'aide des 2500 $ qu'il avait retirer de la banque le jour du meurtre.

La Couronne pense que ce n'est pas dans un accès de folie que Santerre a agi. Me Lecours entend démontrer que l'accusé était lucide et avait un comportement normal et cohérent dans les heures qui ont suivi ce triple meurtre, prémédité selon lui.

Hier, deux agents de la police de Laval ont déposé des photos prises au domicile de la famille et divers objets retrouvés sur les lieux.

Un policier a déclaré que l'on avait retrouvé dans la salle de bain du deuxième étage l'empreinte des pieds de Guy Santerre, imprimée dans le sang qui recouvrait le plancher.

Le seul autre procès au Canada où une preuve d'identification à l'aide de l'ADN (acide désoxyribonucléique, sur lequel est inscrit le code génétique) a été tentée, est celui d'Allan Légère, qui se tient actuellement au Nouveau-Brunswick. Légère, déjà condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre, s'était évadé de prison. Il est accusé d'avoir commis quatre autres meurtres avant que les policiers ne le retrouvent.

Santerre, un entrepreneur en rénovation, est défendu par Me Robert Sacchitelle. Son procès, présidé par le juge John Hannan, de la Cour supérieure, reprend ce matin.

Les Épiphaniens remuent ciel et terre pour construire une nouvelle église

JULES BÉLIVEAU

■ «Il faut cesser de brailler et se tourner résolument vers la reconstruction de notre église.»

Combien de fois le curé de l'Épiphanie a-t-il dit ces mots depuis la tragédie qui a laissé complètement atterrée toute la population de cette petite municipalité de la région de Lanaudière? L'abbé Gaston Charbonneau, on s'en souviendra, est celui-là même que l'on a pu voir à la télévision, le soir du 24 avril dernier, pleurant à chaudes larmes devant les ruines encore fumantes de son église.

Aujourd'hui, le moins que l'on puisse dire, c'est que les Épiphaniens, groupés autour de leur curé, ont décidé de se retrousser les manches. Faudra-t-il remuer le ciel et la terre, ils l'auront, leur nouvelle église!

Personne, bien sûr, n'oublie le vieux temple construit dans les années 1880 et qui, en l'espace d'une nuit, plus de 100 ans plus tard, est devenu méconnaissable par la seule faute d'un jeune étourdi. Disparus, les vitraux et les tableaux qui faisaient la fierté des paroissiens de l'Épiphanie. Même les cloches de l'église ont fondu tant la chaleur du brasier était intense. Et le clocher lui-même n'a pu résister à une telle conflagration: sa flèche et son campanile se sont écroulés dans les flammes, ne laissant debout qu'une façade calcinée et des murs de pierre troués et plus ou moins solides.

«Elle était belle, notre église», dit Mme Francine Boyer, qui ajoute du même souffle: «On l'apprécie encore plus parce qu'on l'a perdue. Elle nous manque.»

Campagne de souscription

C'est parce qu'«un village sans clocher, ça n'a pas de bon sens» que cette femme et plusieurs autres paroissiens de l'Épiphanie, avec l'appui des marguilliers de la paroisse, ont décidé de mettre sur pied un comité chargé d'organiser une campagne de souscription dont la seule raison d'être serait la collecte de fonds pour la construction d'une nouvelle église.

Présidé par le comptable Roger Racicot et ayant comme vice-présidente Mme Boyer et comme patron d'honneur le curé Charbonneau, ce comité composé de huit personne est à l'oeuvre depuis déjà plusieurs semaines. Après avoir considéré d'une part que les indemnités obtenues au titre des assurances s'élèvent à tout près de 1,1 million de dollars, que les dons déjà offerts à la paroisse avant même l'organisation d'une campagne officielle et les recettes d'un tournoi de golf organisé par le maire de l'Épiphanie, M. Guy Magnan, totalisent 200 000 $, et que, d'autre part, on ne pouvait construire une nouvelle église pour moins de 1,8 million de dollars, le comité en est venu à la conclusion très nette qu'il lui fallait trouver 500 000 $.

C'est donc précisément ce montant que l'on a fixé comme objectif de la campagne présentement en cours et qui durera jusqu'au 30 novembre prochain.

Cette campagne de souscription, qui a pour thème «Achetons une pierre pour notre église!», a déjà mobilisé de nombreux paroissiens de l'Épiphanie. Quelque 200 d'entre eux, aussi bien des écoliers que des adultes, ont par exemple donné un coup de main à la préparation de l'envoi de 230 000 dépliants insérés dans les pochettes publicitaires des épiceries Métro-Richelieu destinées à la population de la région de Lanaudière, de l'Est de Montréal et de l'Est de Laval.

Un grand courant de sympathie

La trésorière du comité d'organisation de la campagne, Mme Georgette Mélançon, se dit émerveillée par les nombreux témoignages de sympathie qui, depuis l'incendie, ont été adressés au curé et aux paroissiens de l'Épiphanie. «Il en est venu de Drummondville, de la région de Valleyfield, de Saint-Laurent, d'Anjou, de Montréal et de plusieurs autres endroits», dit-elle.

On devine qu'autant de sympathie a encouragé le comité de la campagne de financement à étendre son opération à l'extérieur de l'Épiphanie, qui ne compte après tout qu'une population d'environ 6500 personnes. Il a ainsi décidé d'adresser des lettres de sollicitation notamment à d'anciens paroissiens, qui, on n'en doute pas, demeurent toujours attachés à l'église où plusieurs d'entre eux ont été baptisés et ont fait leur première communion.

La nouvelle église de l'Épiphanie, comme on l'a déjà annoncé, sera construite sur l'emplacement même de l'ancienne église. On a même choisi de conserver une partie des murs et de la façade de l'ancien temple, qui entoureront complètement le nouvel édifice.

Quand sera inaugurée cette nouvelle église? Le curé Charbonneau espère encore que cela pourra être fait au printemps de 1992. Mais des paroissiens, bien qu'ils ne se plaignent aucunement de devoir assister à la messe dominicale au centre communautaire local, seraient plus impatients que leur curé.

Le président de la campagne de souscription, M. Racicot, précise toutefois qu'il faut avant tout commencer les travaux de la reconstruction. Et il insiste sur ce point: «N'oubliez pas d'écrire l'adresse où il faut envoyer ses dons!»

Voici donc cette adresse: Fabrique de la paroisse de l'Epiphanie, 133, Notre-Dame, C.P. 549, l'Épiphanie, Qué. J0K 1J0.

M. Roger Racicot et Mme Francine Boyer. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Nouvelle enquête sur l'incendie d'une église

d'après PC

CHARLESBOURG

■ L'enquête du service de la protection publique de Charlesbourg sur les circonstances qui ont pu précéder ou provoquer l'incendie de l'église Notre-Dame-des-Laurentides, le soir du 30 septembre dernier, est au point mort, et les spécialistes ont décidé de repartir à zéro.

«Nous avions des pistes, mais elles ne mènent nulle part», confirmait, hier, le capitaine André Lessard du service des enquêtes.

Les enquêteurs avaient examiné l'hypothèse que le feu ait été délibérément allumé dans un dépôt de vêtements destinés aux oeuvres humanitaires de la paroisse, près d'un portique de la sacristie qui est adjacente à l'église.

Les flammes s'étaient propagées très rapidement au temple.

ÉCONOMISEZ 35%

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GL

Dimensions flanc blanc	Prix de solde	Dimensions flanc blanc	Prix de solde
P155/80R13	59,15 $	P205/65R15	96,20 $
P165/80R13	68,55	P205/75R15	91,65
P185/80R13	76,70	P215/75R15	95,55
P185/75R14	79,30	P185/70R14	81,25
P195/75R14	81,90	P205/70R14	88,40
P205/75R14	86,45	P205/70R15	94,25

2ième PNEU À MOITIÉ PRIX $42,99 POUR UN GOODYEAR À 100%

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX EAGLE GT+4

Lettres blanches dessinées dim.	Prix de solde, la paire
P175/70R13	196,50 $
P185/70R14	234,00
P205/70R14	250,50
P215/60R14	252,00
P225/70R15	282,00
P215/65R15	267,00

RADIAL D'HIVER HAUTE PERFORMANCE EAGLE M+S

Lettres blanches dessinées dim.	Prix de solde, la paire
P205/70R14	231,00 $
P195/60R14	223,50
P205/60R14	225,00
P215/60R14	226,50
P215/65R15	241,50
P255/60R15	307,50

RADIAL TOUTES SAISONS EN VEDETTE POUR PICK-UP ET FOURGONNETTES S4S

Dimensions flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	42,99 $
P185/75R14	56,99
P195/75R14	57,99
P205/75R14	65,99
P205/75R15	65,99
P215/75R15	69,99

Prix de solde en vigueur jusqu'au 26 octobre. Veuillez nous téléphoner pour le prix de dimensions non représentées.

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

PAS DE ZIGONNAGE

AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250,00 $. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

MONTRÉAL EST 9170, Sherbrooke est 352-2662
MONTRÉAL 5750, Côte de Liesse 731-6471
2815, rue Ontario est 527-8364
5135, av. Papineau 527-9854
MONTRÉAL NORD 3950, Fleury est 328-2834
MONTRÉAL CENTRE-VILLE 11, boul. De Maisonneuve est 849-8031
MONTRÉAL (NDG) 2125, boul. Cavendish 481-7771
VILLE STE-CATHERINE 5280, route 132 635-1869
AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2591
ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3260
LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575
LAVAL-PONT-VIAU 368, boul. des Laurentides 667-0210
TERREBONNE 1810 Chemin Gascon 492-0487 LAVAL 664-1844
VILLE LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633
VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
CHÂTEAUGUAY 104, boul. d'Anjou 691-3160
LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, Montee St-Jean 620-2341
WEST ISLAND 4910, chemin des Sources 684-9532
PIERREFONDS 16013, boul. Pierrefonds 620-1073
VILLE ST-LAURENT 1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103
LA PRAIRIE 430, Ste-Elisabeth 659-1994
POINTE-AUX-TREMBLES 1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2787
ST-EUSTACHE 220, 25ème Avenue 472-7506/7871
BOUCHERVILLE 660 de Montbrun 655-8531
ST-BRUNO 610, boul. Clairvue 461-0373
ROSEMERE 261, boul. Labelle 435-5713
CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR
VILLE ST-LAURENT 7405, rue Verite 334-9312
VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
DÉTAILLANT INDEPENDANT Service de Pneus Salois 9970, des Recollets 321-7511

DÉFIEZ LA GRAVITÉ!

Le plus léger des Handycam de Sony ne pèsera jamais lourd entre vos mains! Objectif zoom de 6x à deux vitesses; mise au point automatique/manuelle; obturateur à vitesse variable (6 vitesses); stéréophonie AFM à haute fidélité et télécommande intégrale. Pour les meilleures prises de vue... c'est Sony! 1199,00 ccdtr51

Maison Sony

Chez nous... l'avantage c'est Sony!

BROSSARD 656-1020, 5840, boul. Taschereau, (à l'est du pont Champlain)
POINTE-CLAIRE 696-1727, 940, boul. St-Jean, (au nord de la Transcanadienne)
ST-LÉONARD 899-7669, 6400, rue Jean-Talon Est (au coin de Lanaudière)
LAVAL 973-7669, 2200, boul. Le Corbusier (au nord de St-Martin)

L'absence de piles dans un avertisseur a peut-être causé la mort de quatre personnes

ÉRIC TROTTIER

■ À quoi sert un avertisseur de fumée qui n'a pas de piles électriques? Le coroner Cyrille Delâge, qui s'est posé la question, estime qu'un avertisseur de fumée défectueux a causé la mort de quatre personnes, l'année dernière, à Chicoutimi.

Un incendie qui avait éclaté au petit matin dans une résidence familiale du boulevard Talbot, le 24 septembre 1990, avait ébranlé toute la ville de Chicoutimi, qui venait de perdre quatre citoyens: Thérèse Saint-Hilaire-Chouinard, 36 ans, ses deux enfants, Kim, 13 ans, et Martin, 9 ans, ainsi qu'un bambin de 3 ans, Michel-Philippe Leroux, confié à la famille pour la nuit.

Le coroner croit que les enfants ont, selon toute vraisemblance, allumé le feu en jouant avec des allumettes, sur le divan du salon.

Mais les quatre victimes, qui ont succombé à une intoxication par l'oxyde de carbone, auraient sans doute eu plus de chance si l'avertisseur de fumée avait fonctionné correctement. Au cours de leur enquête, les pompiers ont bien retrouvé le petit appareil, calciné, mais ils n'ont pas aperçu trace des piles nécessaires à son bon fonctionnement.

«Je n'ai rien de plus à ajouter, a écrit le coroner, dans son rapport rendu public cette semaine. Les services de prévention pourront faire toutes les campagnes de publicité qu'ils voudront et les villes pourront adopter les règles de prévention les plus strictes, rien ne pourra empêcher que l'on pose un tel geste.»

Me Delâge souligne que la Ville de Chicoutimi a réagi en adoptant un nouveau règlement, le 21 janvier dernier, qui oblige les propriétaires à installer des avertisseurs de fumée raccordés de façon permanente à un circuit électrique dans les nouveaux bâtiments ou dans les immeubles en rénovation.

Le coroner Delâge souhaite que cette initiative soit suivie par les autres municipalités du Québec, de même que par les propriétaires qui voudraient faire preuve «de prudence tout à fait élémentaire».

Ryan rejette le projet d'intégration de Ste-Marthe-sur-le-Lac et de Deux-Montagnes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les maires de Deux-Montagnes et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont reçu chacun une douche d'eau froide, en fin d'après-midi hier, quand ils ont été informés par télécopieur que le ministre Claude Ryan refusait leur projet d'intégration des forces policières ainsi que des services d'incendie et des cours municipales.

MM. Pierre-Benoit Forget (Deux-Montagnes) et Jean-Pierre Menu (Sainte-Marthe-sur-le-Lac) étaient jusqu'à ce moment des plus confiants d'obtenir la bénédiction du ministère des Affaires municipales dans ce dossier qui ne faisait toutefois pas le bonheur de trois édiles du conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

La nouvelle du refus a jeté la consternation parmi tous ceux qui prônaient cette intégration et les maires Forget et Menu auraient l'intention de contester la décision du ministre des Affaires municipales. Une déclration commune devrait avoir lieu au cours des prochains jours.

Les trois élus contestataires — Nicole Bernier, Robert Pépin et Denis Pilon — ont fait signer une pétition parmi la population de Sainte-Marthe en plus d'intervenir auprès du bureau du ministre Ryan. Ces gestes de mécontentement ont joué dans la balance pour ce qui est de la décision du ministre.

AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure
PACKARD BELL
ENSEMBLE ORDINATEUR avec CARTE FAX/MODEM INTÉGRÉE
RABAIS DE 200$
LOGICIEL GRATUIT LOTUS WORKS
ORDINATEUR
• Microprocesseur 386SX - 8/16MHz
• Disque dur 40Mo
• Unité de disquette 5 1/4 et 3 1/2
• 1 port série, 1 port parallèle, 1 port PS/2, 1 port jeux
MONITEUR
• Écran 14" VGA couleurs
CLAVIER
• Étendu 101 touches
SOURIS
1799$ Rég.: 1999.00
MONTRÉAL EST 4550 Métropolitain Est, St-Léonard Tél.: 722-4550
RIVE SUD 8100 Boul. Taschereau Brossard Tél.: 923-8100
RIVE NORD Centre Décor 440 à Laval Tél.: 686-3956
MONTRÉAL OUEST Centre Décor Décarie Tél.: 733-6900
JOLIETTE Les Galeries de Joliette Tél.: 752-1255
SOREL Les Promenades de Sorel Tél.: 746-4736

LOCATION 19,95 $ PAR MOIS
OU ACHAT: 499 $
INCLUANT:
- BATTERIE
- CHARGEUR AC
- ÉTUIS
- 9 MOIS MINIMUM
- ANNULABLE SANS FRAIS
- PORTATIF MOTOROLA 8000
RCC INC., 3350, 1re Rue, bureau 204, Saint-Hubert J3Y 9Z7
Bur.:(514) 676-9919
Ligne Montréal: (514) 592-5535
Fax.: (514) 676-4323
Bell Cellulaire Centre Cellulaire Plus

Un ex-agent du SCRS dit avoir été contaminé par les débris du consulat d'URSS à Montréal

Presse Canadienne

■ Dans un document déposé en juin à la cour fédérale, un ancien agent du Service canadien du renseignement de sécurité, Guy Chamberland, affirme avoir été contaminé par des bactéries dans le cadre d'une opération ultra-secrète visant à récupérer des débris de ce qui restait du Consulat soviétique de Montréal, après le fameux incendie de janvier 1987.

Selon des informations recueillies par Radio-Canada, la récupération des débris en question faisait partie du projet F (comme feu) au cours duquel M. Chamberland affirme avoir été mis en contact avec divers micro-organismes qui ont provoqué chez lui des problèmes pulmonaires ainsi que des lésions et des ulcérations cutanées.

Après un triage préliminaire, une partie des gravats du consulat a été transportée aux laboratoires des services secrets où travaillait l'ancien agent.

Dans le document déposé à la cour fédérale, M. Chamberland reproche au SCRS de ne pas avoir pris les précautions nécessaires pour empêcher qu'il soit contaminé. Il soutient également qu'il n'a pu recevoir les traitements adéquats parce que le SCRS refusait que les médecins du Service soient mis au courant des circonstances entourant sa contamination. Ceci, à cause du caractère ultra-secret de l'opération.

Les services secrets canadiens prélèvent systématiquement les ordures domestiques et autres déchets de personnes ou d'organismes bien identifiés, tant canadiens qu'étrangers.

Cette «cueillette» se fait avec la collaboration d'entreprises privées et publiques de ramassage de déchets de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver.

Plusieurs agents du renseignement, selon Radio-Canada, auraient quitté le SCRS à la fin des années 80 parce qu'ils auraient été forcés de trier des ordures sans protection sanitaire adéquate.

Pour des raisons budgétaires, le Service aurait même cessé de fournir des gants médicaux et du savon antibiotique à ses employés engagés dans des opérations «sacs Glad».

La situation serait surtout préoccupante pour les agents affectés au triage des déchets domestiques d'ambassades ou de consulats de pays d'Europe de l'Est et du tiers monde, où de nombreuses maladies inconnues ou disparues au Canada — la tuberculose par exemple — sont endémiques et les conditions hygiéniques, déplorables.

L'analyse des déchets domestiques constitue la principale source de renseignements, après l'écoute électronique, pour les services spéciaux canadiens.

Le faible débit d'un puits privé cause des ennuis à des résidants de St-Gérard-Majella

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trente-cinq familles et une quarantaine de locataires d'une maison pour personnes âgées de Saint-Gérard-Majella manquent d'eau presque continuellement entre 22 h et 6 h parce que le puits privé les alimentant est presque à sec.

«Cette situation a assez duré», clame avec ardeur Mme Renée Saint-Onge, qui habite avec son mari et sa fille de sept ans une maison de la route 343 dans cette localité, située non loin de Joliette.

«Dernièrement, reprend-elle, ma fille était en train de se laver les cheveux et tout d'un coup il y a eu un manque d'eau. J'ai été dans l'obligation de lui rincer la tête avec de l'eau Labrador. Ma mari travaille tard le soir; je dois lui faire couler son bain avant 22 h, et quand il entre, il se lave à l'eau froide.»

Mme Saint-Onge explique qu'elle a multiplié les démarches auprès de la municipalité et d'un représentant du ministère de l'Environnement pour faire corriger la situation.

«Le fonctionnaire, M, Pierre Vallière, ne donne pas suite à mes appels, prétend-elle, (il a agi de la même façon avec *La Presse*), tandis que la Ville ne veut rien régler.»

Joint au téléphone, le maire Jacques Raynaud a mentionné qu'il était très conscient du problème, mais que tant que le puits, propriété de M. Clément Racette, fournira de l'eau, la municipalité ne pourra rien faire.

«M. Racette coupe l'eau la nuit pour renflouer son puits. Nous sommes prêts à intervenir lorsque le puits sera à sec et que M. Racette ne pourra plus alimenter qui que ce soit. Nous raccorderons probablement ce secteur à l'aqueduc privé du village appartenant à M. Lafortune», a ajouté M. Raynaud.

Saint-Gérard-Majella est en campagne électorale et le 3 novembre un nouveau conseil municipal sera élu. «Je vous donne ma parole que ces gens-là ne passeront pas l'hiver sans eau. Le nouveau conseil va s'occuper de ce problème», a conclu M. Raynaud, d'avis que certains profitent de la campagne électorale pour publiciser ce dossier.

Condoms gratuits dans les écoles secondaires de San Francisco

Agence France-Presse
SAN FRANCISCO

■ La commission scolaire de San Francisco vient d'approuver la distribution gratuite de préservatifs aux élèves des 16 écoles secondaires publiques de la ville.

Le programme, adopté mardi soir, prévoit également la distribution gratuite d'autres moyens contraceptifs (diaphragmes et pilules anticonceptionnelles) à une clinique essentiellement fréquentée par des adolescents.

Enfin, des cours d'éducation sexuelle et sur les maladies sexuellement transmissibles seront donnés de la maternelle jusqu'en classe terminale en vertu de ce programme qui doit être approuvé de manière définitive en septembre prochain. Toutefois, les parents opposés à ces trois initiatives auront la possibilité d'en dispenser leurs enfants.

La présidente de la commission scolaire, Mme JoAnne Miller, a expliqué qu'elle ne souhaitait pas «sacrifier ses deux enfants» au virus du sida.

SOLDE de TAPIS DU MANUFACTURIER
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 70% DIRECT
Douglas & Desjardins s'associe avec Tapis Coronet, l'un des plus importants fabricants de tapis au monde, pour vous offrir ce solde exceptionnel.

TAPIS INDUSTRIEL INTACHABLE 5.59$ la v² Ord. 9,99$ la v²
TAPIS BERBÈRE NATUREL INTACHABLE 8.89$ la v² Ord. 15,99$ la v²
RABAIS JUSQU'À 70% sur toutes les balances de rouleaux de tapis
PRÉLARTS COUSSINÉS DOMCO DE 1re QUALITÉ 7.99$ la v²

3 MOIS GRATUITS
Douglas & Desjardins entreposera sans frais supplémentaires votre tapis pour une période allant jusqu'à 3 mois. Installation à 48 heures d'avis.

TAPIS SAXONY de DUPONT ANTITACHE 9.99$ la v² Ord. 17,99$ la v²
TAPIS SUPER-SAXONY TOISON TRÈS DENSE 13.99$ la v² Ord. 27,99$ la v²
TAPIS ULTRA-SAXONY LUXUEUX ET DENSE 17.49$ la v² Ord. 35$ la v²
STORE DRACO PRIX COURANT -40% sur article étiqueté

INSTALLATION GARANTIE
Douglas & Desjardins

MONTRÉAL 3856, Côte-Vertu Saint-Laurent
LAVAL 420, boul. des Laurentides Pont-Viau
BROSSARD 1875, av. Panama Brossard
HEURES D'OUVERTURE
Jeudi: de 9 h à 21 h
Vendredi: de 9 h à 21 h
Samedi: de 9 h à 17 h
Lundi: de 9 h à 18 h
Mar. et merc.: de 9 h à 18 h

TÊTES D'AFFICHE

Denis Lavoie

Une trentaine de chercheurs et spécialistes, canadiens et français, présenteront les résultats de leurs travaux sur le cancer, lors d'un congrès commun de l'Association des médecins de langue française du Canada et du Congrès français de médecine, sous le thème: «le cancer, perspective 2000». Parallèlement à cette rencontre à laquelle participeront 800 médecins des deux pays, le public pourra visiter les stands de l'exposition présentée au Complexe Desjardins, à compter d'aujourd'hui, et jusqu'à samedi. Cette dernière activité, en marge des congrès, est gratuite et permettra de s'informer sur les différentes formes de cancer. Parmi les scientifiques attendus au congrès, qui se tiendra à l'hôtel Le Méridien, notons la présence des professeurs ***Henri Rochefort***, de Monpellier; ***Jean-Pierre Droz***, de Villejuif; ***Jean-Christophe Souquet***, de Lyon; et ***Jean-Paul Bonjour***, de Genève; ainsi que des docteurs ***Jean-Paul Soucy***, de Montréal; ***Yves Fradet***, de Québec; et ***Fernand Labrie***, également de la Vieille Capitale. Pour le président de l'Association des médecins de langue française du Canada, le docteur ***Victor Bardagi***, ce congrès devrait jeter les bases d'une collaboration scientifique plus importante. Renseignements: Association des médecins de langue française du Canada, 1440, rue Saint-Catherine Ouest, Bureau 210, Montréal (Québec), H3G 2P9. Tél: 866-2053.

o

Monique Boulet

Une Québécoise, touchée par la misère dans laquelle vivent les enfants du Pérou, a choisi de nourrir quelques-uns de ses enfants et d'apporter une aide médicale aux pauvres de ce pays. ***Monique Boulet***, présidente fondatrice de la Mission internationale M.B. inc., organisme sans but lucratif, fait donc appel à la générosité des Québécois pour l'appuyer financièrement afin de nourrir ces jeunes affamés. Renseignements: Mission M.B. inc., C.P. 351, Sainte-Thérèse (Québec), J7E 4V4. Tél. (514) 593-6902.

o

En cette ère de «libération nationale» et d'affirmation des souverainetés nationales, la 21e conférence Augustin-Frigon, devrait retenir l'attention aujourd'hui. ***Thérèse P. Sévigny***, secrétaire générale adjointe à l'information, à l'Organisation des Nations unies, a en effet été invitée par l'École polytechnique à prononcer une conférence, aujourd'hui, à 11 h 30, à l'amphithéâtre Bell (C-631) de l'École polytehcnique. Le titre de son exposé sera: «Les souverainetés face à la mondialisation des enjeux». Nationalismes, aide internationale, expression culturelle, marchés internationaux, sont autant de questions qui seront suscitées par cette conférence. Entrée gratuite.

o

Les membres de la Chambre de commerce de Laval seront bien informés des derniers développement sur la question constitutionnelle, car cette chambre de commerce a invité le ministre fédéral ***Joe Clark***, responsable des Affaires constitutionnelles, à parler des «Propositions pour un renouvellement du Canada», ce midi, jeudi 10 octobre. Cette activité spéciale aura lieu au Centre des Congrès de Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Chomedey, Laval. On annonce également un autre midi-causerie spécial, pour le vendredi 1er novembre, avec cette fois le chef de l'opposition officielle à Québec, ***Jacques Parizeau***. Prix: 30 $ et 40 $. Renseignements: 682-5255, Line Paquette.

o

Le dix-septième festin de la Saint-Hubert, de ***Guy Pagé***, se tiendra le vendredi 15 novembre, à 18 h, au Sheraton Laval, sous la présidence d'honneur de ***Jean Denis Vincent***, président de Trustco Général du Canada. Les profits de cette soirée seront versés à la Maison Trait d'union, qui s'occupe du traitement de toxicomanes. Renseignements: 328-6020.

o

Augustin Roy

«En reconnaissance de son travail acharné comme porte-parole de la médecine au Québec et de son engagement sur les plans social et humanitaire», le docteur ***Augustin Roy***, président et secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec a été reçu associé honoraire du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Renseignements: Corporation professionnelle des médecins du Québec, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 914, Montréal (Québec), H3G 1S5. Tél. (514) 878-4441.

o

«Il est extrêmement important que les Canadiens soient conscients de l'énorme contribution des entreprises pharmaceutiques dans la recherche médicale. Des douzaines de découvertes médicales sont directement reliées à cette recherche», de déclarer le docteur ***Fernand Labrie***, directeur de recherche du Centre hospitalier de l'Université Laval. Ce dernier est devenu le porte-parole vedette d'une campagne publicitaire de l'Association canadienne de l'industrie du médicament. L'ACIM représente les 67 entreprises pharmaceutiques canadiennes qui manufacturent des médicaments brevetés et qui investissent au total 280 millions dans la recherche et le dévelopement au pays. La majeure partie, 126 millions, est investie dans la province de Québec. Renseignements: ACIM, 302-1111, Prince of Wales Drive, Ottawa (Ontario), K2C 3T2. Tél. (613) 727-1380.

o

Jean-Marc Vézina

La section Centre-Québec de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec a élu à sa présidence ***Jean-Marc Vézina***, qui représentera les 145 membres de cette région, qui va de La Tuque à Thetford Mines (cette corporation compte 5600 membres dans l'ensemble du Québec). Il sera appuyé par: ***Marcelle Charette***, ***Maryse Pépin***, ***Pierre Labrecque***, ***Stéphane Daigle***, et ***Yves Tremblay***.

o

«Faire affaire au Mexique: Les défis du libre-échange (aspects juridiques et commerciaux)», tel sera le thème du cinquième colloque de la série «Faire affaire à l'étranger», présenté par ***Nicole Lacasse*** et ***Louis Perret***, de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Ce colloque se tiendra le 16 octobre, à l'hôtel Westin d'Ottawa. Renseignements: (613) 564-7195.

o

Heureuse initiative d'une fondation, qui donne un petit dépliant sur *La prévention du cancer par l'alimentation*, tout en nous adressant une demande de contribution. Il s'agit de la Fondation québécoise du cancer, qui veut nous «aider à mieux comprendre ce qu'est une bonne alimentation et à gérer nous-mêmes notre capital santé», ainsi que le signale le docteur ***Pierre Audet-Lapointe***, président fondateur de cette fondation qui travaille ainsi concrètement à une oeuvre préventive, en plus d'offrir un service d'écoute téléphonique et d'hôtelleries pour les personnes résidant à l'extérieur des grands centres où elles doivent recevoir des traitements pour le cancer. Renseignements: Fondation québécoise du cancer, 2075, rue de Champlain, Montréal (Québec), H3L 2T1. Tél. (514) 527-2194.

o

Heureux anniversaire de mariage à ***Irène Griffin*** et ***Paul Ladouceur***, qui ont uni leurs destins il y a 50 ans à Laval-des-Rapides. Aujourd'hui citoyens de Dollard-des-Ormeaux, c'est demain qu'ils célébreront avec la famille et les amis, ce cinquantenaire.

o

Chefs cuisiniers et pâtisiers, restaurateurs et directeurs d'hôtels qui ont contribué au succès de la «Symphonie gastronomique» qui avait réjouit plus de 800 palais en mars dernier, se sont vus remettre une plaque souvenir de la Fondation Gérard-Delage. Si bon nombre d'entre eux brillaient par leur absence, les grands responsables de la poursuite de l'oeuvre de celui qui est décédé cette année ont pu souligner que 125 bourses d'étude et de perfectionnement (pour l'industrie hôtelière et de la restauration) totalisant 175 000 $, ont été données en dix ans. Animaient cette soirée de remise de certificat de participation à la première «Symphonie gastronomique»: ***Pierre Touchette***, président du comité organisateur de l'activité; ***Marcel Cuvillon***, président de la Fondation; et ***Jacques E. Lefebvre***.

o

Richard Auclair

C'est un ex-patient du Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ***Richard Auclair***, dont 80 pour cent du corps était brûlé aux deuxième et au troisième degrés (c'était en mars 1990), qui se fait aujourd'hui le porte-parole de la «LotoPompier». Cette campagne de financement, qui offre l'occasion de contribuer à une oeuvre humanitaire tout en courant la chance de remporter un gros lot, est sous la présidence d'honneur du reporter et animateur ***Claude Poirier***. Quelque 30 000 bénévoles participeront à la vente des billets, à 2 $, qui permettront à plusieurs chanceux de remporter des prix allant de bons d'essence Shell de 1 $ à l'une des voitures offertes par l'Association publicitaire des concessionnaires Chrysler. Les tirages auront lieu à l'émission *2424* du réseau Quatre Saisons, les mercredis 9, 15, 23, 30 octobre et 16 et 23 novembre. La compagnie d'assurance Bélair participera pour sa part à une campagne de prévention diffusée sur les ondes de la radio CKAC. Signalons pour conclure que la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés a versé près de 4 millions, depuis huit ans pour le financement des centres pour les grands brûlés de Montréal et Québec. Renseignements: Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés, 2600, boulevard Saint-Joseph Est, bureau 204, Montréal (Québec), H1Y 2A4. Tél. (514) 523-5325.

o

Pierre Duhamel

Le prix de journalisme d'affaires L. Jérôme Carrière, décerné par le cabinet d'experts-comptables Caron Bélanger Ernst & Young, en collaboration avec la *Revue Commerce*, à l'auteur du meilleur article publié dans cette revue, est allé cette année à ***Pierre Duhamel***, pour son article «Pourquoi Provigo reste numéro un au Québec». Un prix spécial a par ailleurs été attribué à ***Marie Quinty***, pour son article «Bombardier au zénith». C'est le directeur général de la firme de comptables, ***Gérard A. Limoges***, qui a décerné les prix.

À DIMANCHE

Les Acadiens d'ici et d'ailleurs

Une foule de personnalités, dont l'éditorialiste de La Presse Guy Cormier, a affiché ses couleurs acadiennes au lancement de la semaine culturelle «surprenante Acadie». Ont ouvert le bal, de Montréal et du Nouveau-Brunswick, les Acadiens d'ici et d'ailleurs, ayant fait leur marque. Dans l'ordre habituel: René Légère, secrétaire général de la Société nationale des Acadiens; Marcel Léger, président de la Fédération acadienne du Québec; l'écrivain Antonine Maillet; Roland Beaulieu, ministre du Tourisme, loisir et patrimoine du Nouveau-Brunswick; et Bernard Landry, vice-président du Parti Québécois.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

D'hier à aujourd'hui, 50 ans de Relations

Le fondateur, Jean d'Auteuil Richard et l'actuelle directrice de la revue québécoise Relations, Gisèle Turcot, se sont rencontrés pour la célébration du cinquantenaire de cette publication, qui figure parmi les dix revues les plus en demande à la Bibliothèque Nationale, a-t-on appris du responsable de l'établissement qui recevait les «amis» de Relations. Publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de chrétiens et chrétiennes engagés dans la promotion de la justice, ce mensuel, témoin de notre histoire, se distingue aujourd'hui par le fait qu'il soit dirigé par une femme. Relations nous proposera, dans son prochain numéro, une analyse de la coopération au Québec.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Tirage au profit des personnes âgées

L'Association des auxiliaires bénévoles de l'hôpital Notre-Dame, présidée par Lyla Paquette, vient de lancer sa loterie pour le tirage d'une voiture Toyota Passeo, dont le représentant de Chambly Toyota, à gauche, Jean-François Roy, remet les clefs, en présence du directeur des services professionnels de l'hôpital Notre-Dame, le docteur Roger Maltais. L'Association des auxiliaires bénévoles compte ainsi recueillir 70 000 $ pour payer les coûts de rénovation d'un service destiné aux personnes âgées. Billets: 2 $, disponibles à la boutique cadeau de l'hôpital Notre-Dame. Renseignements: 876-6817.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

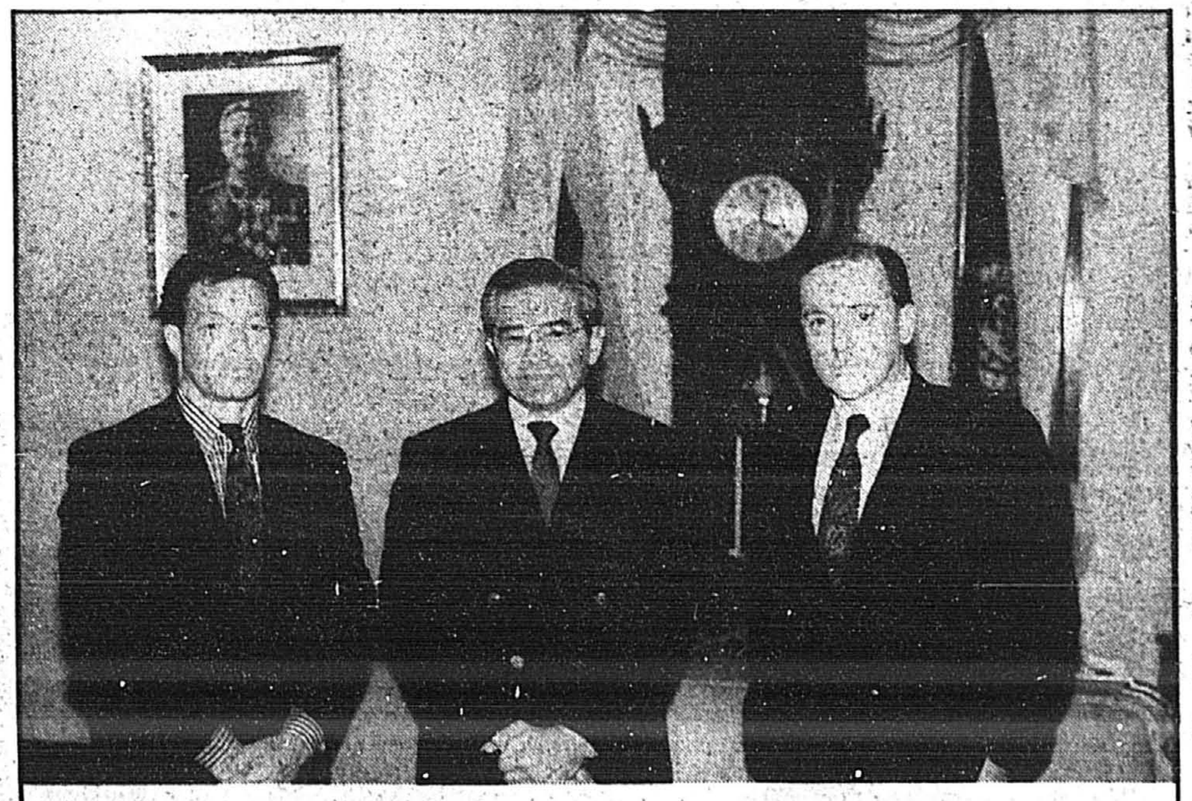

Relations commerciales avec la Thaïlande

Le Canada et le Québec devraient accroître leurs relations commerciales avec la Thaïlande, espère le président du nouveau Conseil d'affaires canadien pour la Thaïlande (à gauche) D. Édouard-Allnutt, qui a été reçu récemment à Bangkok par le ministre du Commerce de la Thaïlande (au centre), Amaret Sila-on. Un autre hommo d'affaires montréalais, membre du Cercle, participait à la rencontre, C. Van Dyke (à droite).

Des citoyens de Delson en ont assez de Domtar

Pollution par le bruit, pollution de l'air, circulation lourde...

GILLES ST-JEAN

■ Plusieurs centaines de citoyens de Delson ont présenté à leur conseil municipal, mardi soir, une pétition protestant contre le bruit, les émanations, la poussière et les odeurs produites par une usine de traitement du bois de la société Domtar.

« Domtar s'est installée bien avant nous dans le secteur mais jamais elle n'a été aussi incommodante ni aussi polluante », allègue la porte-parole des citoyens, Mme Nicole Picard, qui est présidente du comité consultatif d'urbanisme de la ville.

En bref, les citoyens se plaignent de la circulation incessante de gros camions transportant les troncs d'arbres qu'on imprègne de créosote, du bruit fait par la machinerie de l'usine, de la poussière et des odeurs de créosote qui se dégagent de la Domtar.

« Des gens de Saint-Constant et Sainte-Catherine — près de 400 — se sont plaints eux aussi. L'équipement de l'usine ne correspond pas aux normes modernes de qualité d'environnement », a souligné Mme Picard au cours d'un entretien téléphonique.

Comme agent d'immeuble, dit-elle, elle s'est rendue compte que les odeurs et le bruit avaient découragé plusieurs acheteurs de maison potentiels intéressés par le secteur.

Le directeur de l'usine, M. Christian Dollo, a admis au cours d'un entretien téléphonique que l'usine fonctionnait à pleine capacité depuis deux ans mais que l'augmentation de production n'était pas dans le traitement du bois à la créosote; c'est plutôt selon lui dans la production de bois imprégné de CCA (appelé communément « bois traité »).

« Nous faisons fonctionner nos autoclaves 24 heures par jour, c'est vrai, mais pas la cour à bois. Nos hommes ont eu des instructions de ne pas faire fonctionner les scies avant 7 h. Nous tâchons avec nos contremaîtres de réorganiser la production pour causer le moins d'inconvénients possible aux voisins », a indiqué M. Dollo.

Il a ajouté qu'il prévoit faire aménager une zone-tampon boisée autour des installations de l'usine.

M. Denis Lazure, député de Laprairie et critique de l'Opposition en matière d'environnement, a donné son appui aux signataires de la pétition. Dans une lettre, il a demandé au directeur du ministère de l'Environnement pour la Montérégie, M. Mario Fontaine, d'examiner le cas.

Autoroute 30 : vite et bien !

Presse Canadienne

VALLEYFIELD

■ Les membres du Comité d'action régionale pour le prolongement de l'autoroute 30 ont fait l'unanimité hier sur la nécessité de réaliser rapidement l'étude d'impact du projet.

Le Comité estime que le tracé devra tenir compte des trois objectifs de développement retenus par la région : l'optimisation du développement économique régional, l'acquisition d'un nouveau lien inter-rive entre Grande-Île et Valleyfield ainsi que le devancement de l'échéancier pour la réalisation de ces travaux.

Yvon Poitras dans la course à la mairie de Châteauguay

GILLES ST-JEAN

■ Le leader de Solidarité Châteauguay durant la crise amérindienne de l'été 1990, a annoncé hier qu'il était candidat à la mairie de Châteauguay.

Au cours d'une conférence de presse, M. Yvon Poitras a fait savoir qu'il se présentait sans équipe parce qu'il n'avait pas eu le temps d'en réunir une, une opération qui lui aurait pris un an, a-t-il dit.

Quatre personnes sont maintenant sur les rangs pour la mairie, soit le maire sortant, M. Jean-Bosco Bourcier, le conseiller Pierre Lalonde, M. Charles Ghorayeb et M. Poitras.

L'ex-policier devenu agent d'immeubles a goûté à la popularité pendant la crise indienne, en mobilisant les Blancs de la région de Châteauguay pour demander l'intervention de l'armée.

À plusieurs reprises, depuis, M. Poitras avait dit qu'il ne se présenterait pas aux élections.

Hier, il a allégué que l'annonce par le maire d'une hausse de taxes l'an prochain l'avait fait revenir sur sa décision.

« Si je suis élu, je n'augmenterai pas les taxes pendant deux ans. C'est la récession ; et puis les gens de Châteauguay ont eu assez de misère depuis la crise indienne pour qu'on n'augmente pas leurs taxes », a déclaré M. Poitras.

S'il est élu, le candidat mettrait de l'avant la collecte sélective des déchets et tenterait de réduire la facture de transport en commun de Châteauguay.

Yvon Poitras PHOTO *La Presse*

M. Poitras souhaite également consacrer ses énergies à la relance de la ville, en faisant intervenir les paliers de gouvernement supérieurs.

« Ils nous doivent bien ça. Les gens de Châteauguay ont été doublement pénalisés, par la récession et la crise », croit-il.

Le candidat Poitras ne craint pas d'avoir à composer avec un conseil composé d'élus qui ne penseraient pas nécessairement comme lui. « Il n'y a pas d'équipe comme tel chez les conseillers actuels », a-t-il soutenu.

Oslo, Copenhague, Stockholm, Helsinki et plusieurs autres villes scandinaves 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

Rome, Milan et plusieurs autres villes italiennes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

3 000 $ DE SUBVENTION*
THERMOPOMPE
LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL

CARRIER
2 TONNES, AUX.
3 995 $
INSTALLATION COMPLÈTE

*OBTENEZ JUSQU'À 3 000 $ DE SUBVENTION D'HYDRO-QUÉBEC AVEC L'INSTALLATION D'UNE FOURNAISE ET D'UNE THERMOPOMPE

- LENNOX
- CARRIER
- RHEEM
- YORK
- ARMSTRONG
- MITSUBISHI

POUR DÉTAILS, APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE OU VOUS OBTENEZ DES PRIX D'ESCOMPTE À MONTRÉAL.
ECONO TECH TEL.: 733-1414

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
7594 3906
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

PLANTES ARTIFICIELLES
LE PLUS GRAND CHOIX DE PLANTES DE SOIE À MONTRÉAL
SPÉCIAL DE L'ACTION DE GRÂCES SUR CERTAINS ARTICLES SÉLECTIONNÉS 50%-60%

BENJAMINA FICUS
Ord.: 89,99 SOLDE 29,99

SCHEFFLERA 6 pi
Ord.: 79,99 SOLDE 34,99

DRACAENA VARNICA 5 pi
Ord.: 79,99 SOLDE 32,99

GREENANY
Paquet à partir de 12,49

BONZAÏ
Ord.: 89,99
SOLDE 29,99

ARBRE DE NOËL
(PIN CANADIEN) 6 pi
Ord.: 129,99 SOLDE 45,99

Shalimar

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer.: 10 h à 17 h
Jeu.: 10 h à 19 h. Ven.: 10 h à 21 h
Sam.: 10 h à 17 h. Dim.: 10 h à 17 h

MONTRÉAL 3303, Griffith Près d'Ikéa 735-2365
LAVAL 3946, Autoroute Laval à l'ouest de l'autoroute des Laurentides (Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h) 686-0827
BROSSARD 7515, Taschereau à l'ouest du pont Champlain (Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h) 676-1476

TABLEAU D'HONNEUR

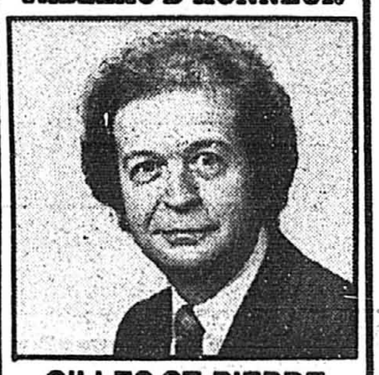

GILLES ST-PIERRE
A. Gold & Sons
Les Galeries d'Anjou

A. Gold & Sons a le plaisir d'honorer Gilles St-Pierre. Gilles est un professionnel accompli, avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du vêtement de qualité pour hommes. Gilles salue tous ses amis et clients et les invite à venir le rencontrer à notre magasin des Galeries d'Anjou.
Tél.: 353-5050

Francfort, Munich, Berlin et plusieurs autres villes allemandes 5 fois par semaine* via Amsterdam avec KLM.

Départs de Mirabel à 21 h 40.

*Pas de départ les lundis et mercredis.

La ligne de confiance KLM

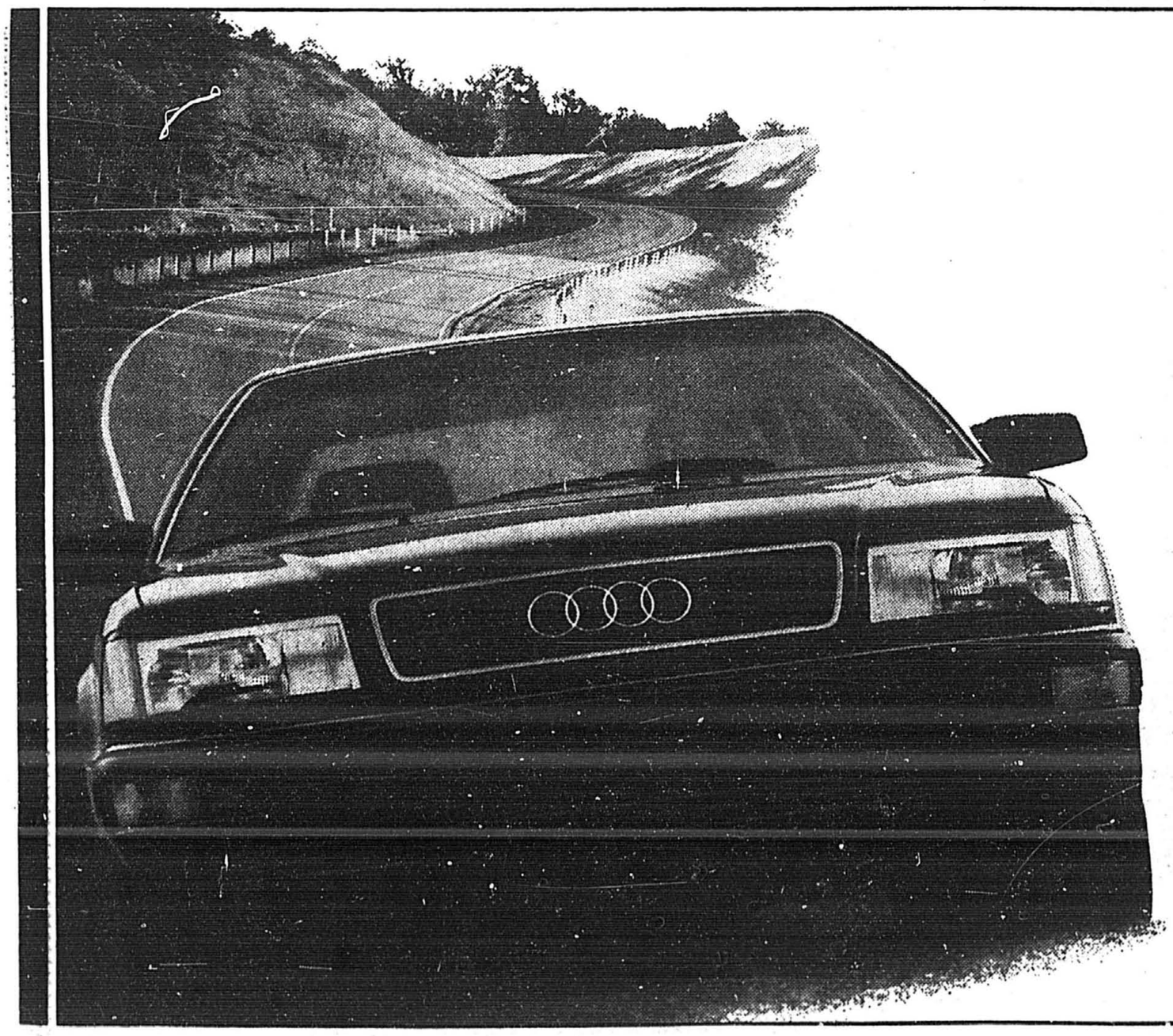

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

Une majorité de Canadiennes ont peur de se promener le soir dans leur propre quartier

■ Cinquante-six pour cent des Canadiennes avouent avoir peur de se promener le soir dans certains secteurs situés à moins d'un kilomètre de leur demeure. Quarante-et-un pour cent ne formulent pas de craintes à ce sujet, tandis que quatre pour cent n'ont pas d'opinion.

Un sondage similaire effectué l'an dernier par l'Institut Gallup avait révélé que 50 pour cent des femmes avaient peur de se promener le soir dans leur propre quartier.

Quant aux hommes, 18 pour cent seulement affirment qu'ils ne s'aventureraient pas à pied le soir dans certains secteurs situés près de chez eux.

Ces statistiques combinées révèlent qu'au Canada, 37 pour cent des adultes hésitent à se promener dans leur propre quartier le soir, alors que 60 pour cent soutiennent qu'ils n'ont aucune inquiétude à ce sujet et que 3 pour cent n'ont pas d'opinion.

Le gouvernement conservateur a chargé récemment un groupe de travail d'entreprendre une étude globale de la violence faite aux femmes au Canada.

Les données préliminaires pour 1990 publiées par Statistique Canada indiquent qu'il s'est commis l'an dernier près de 270000 crimes violents au Canada, une augmentation substantielle sur la moyenne de 219000 enregistrée pour la période s'étendant de 1985 à 1989.

L'analyse des données du sondage en fonction des régions révèle que 30 pour cent des résidants des provinces des Prairies ont peur de se promener dans leur quartier le soir. Cette proportion est de 31 pour cent dans les provinces de l'Atlantique, de 37 pour cent en Colombie-Britannique, de 38 pour cent dans l'Ontario, et atteint 43 pour cent au Québec.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1037 interviews effectuées entre le 4 et le 7 septembre 1991 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résulats excats à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

Pour tromper l'alcootest, rien de tel que... le kérosène

Agence France-Presse

■ Un cracheur de feu, condamné pour conduite en état d'ivresse, a convaincu un jury que la police avait détecté dans son haleine du kérosène et non de l'alcool au moment de son arrestation, et a été acquitté.

Pour faire valoir ses arguments, Ted Maschal, 31 ans, a demandé à subir un alcootest après avoir craché du feu pour le jury dans un garage de San Francisco. Le test a effectivement été positif, démontrant que l'appareil était sensible au kérosène qu'il venait d'utiliser.

Lors de son arrestation la semaine dernière, M. Maschal avait étécontrôlé positif mais avait affirmé qu'il ne s'agissait pas d'alcool.

loto-québec

RÉSULTATS
loto-québec

Banco

Tirage du 91-10-09

1	2	3	7	13
15	23	27	31	32
33	38	41	50	54
56	58	64	68	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 91-10-11

TVA, le reseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE *impressionnante* PALETTE DE COULEURS

VINCENT

Cet automne, pour les journées de clair-obscur, OGILVY MONSIEUR vous propose des coloris et des textures qui feront bonne impression.

Blouson de cuir 495$

Pull 100% laine (tricot à la main) 165$

Pantalons de corduroy 95$

OGILVY MONSIEUR

OGILVY
DEPUIS 1866
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine angle de la Montagne

En affaires aux quatre coins du Québec.

DÉPART DE MONTRÉAL À DESTINATION DE

BAIE-COMEAU		ROUYN-NORANDA	VAL-D'OR	SEPT-ÎLES	BAGOTVILLE
6 h 45	16 h 30	7 h 35	7 h 35	6 h 45	6 h 55
8 h 00	17 h 30	14 h 30	14 h 30	8 h 00	8 h 40
8 h 30	18 h 00	17 h 45	18 h 15	8 h 30	14 h 40
9 h 30	18 h 30			16 h 30	18 h 15
11 h 30	19 h 30			17 h 30	19 h 50*
13 h 45	21 h 30				
15 h 00					

En vigueur du lundi au vendredi. Cet horaire peut changer sans préavis. Horaire en vigueur depuis le 29 septembre 1991
*Lundi au jeudi
Pour de plus amples renseignements sur nos horaires et nos 28 destinations, consultez votre conseiller en voyages ou composez le (514) 636-3890 ou 1 800 361-0200.

Inter-Canadien
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

Audi Prenez le volant de la Audi V8 quattro et vous vous sentez solidement aux commandes.

LA AUDI V8 QUATTRO

Vous ressentez la puissance du nouveau V8 à 32 soupapes comme une puissance avec laquelle il faut compter.

Son intérieur, équipé avec autant de souci du détail que d'intelligence, vous fait éprouver une intense satisfaction.

Et comme cette automobile arbore les fameux anneaux, vous êtes envahi par ce sentiment de puissance contrôlée que l'on attend d'une Audi.

Et ce qui contribue peut-être plus que tout à cette impression, c'est l'entraînement quattro lui-même. Ce système qui distribue automatiquement la puissance aux roues capables du maximum de traction et s'adapte instantanément à toutes les conditions.

Si cette voiture est peut-être insurpassable en qualité, elle ne l'est sûrement pas en quantité : son tirage est très limité. Mais aux quelques heureux qui la posséderont, la Audi V8 quattro donnera tout.

LE CONTRÔLE

Nouveau médicament autorisé au Canada pour soigner les sidéens

PC-AFP

OTTAWA

■ Le ministère fédéral de la Santé a autorisé l'utilisation d'un nouveau médicament pour soigner les malades du sida, à la suite d'une étude conjointe entreprise avec les autorités américaines.

Dans un communiqué transmis hier, le ministre canadien de la Santé, M. Benoit Bourchard, affirme que la didadosine (DDI) sera utilisée pour soigner les patients au stade terminal de la maladie.

Ce nouveau médicament sera surtout utile pour les personnes qui ne peuvent plus tolérer l'AZT, l'autre médicament prescrit aux malades du sida.

Cette décision a été prise à la lumière d'essais cliniques préliminaires et «après avoir tenu compte des bienfaits et des risques pour les gens gravement malades», explique le ministère.

À Washington, la Food and Drug Administration (FDA) a elle aussi approuvé le médicament, bien que les effets à long terme de la DDI n'aient pas encore été évalués. L'agence fédérale dit avoir accordé cette autorisation parce que ce nouveau médicament peut redonner espoir aux malades dont la vie est en danger.

Les tests cliniques se poursuivront tout de même au Canada et aux États-Unis afin d'évaluer l'utilité de la DDI pour les patients au premier stade de la maladie et déterminer l'effet du médicament lorsqu'il est combiné à d'autres traitements.

C'est la première fois que le ministère canadien de la Santé et la FDA entreprennent une étude conjointe.

Selon les tests effectués sur des patients, la DDI a favorisé la prolifération dans le sang de globules blancs d'un type particulier. Ces globules, les CD-4, renforceraient le système immunitaire de l'organisme qui est attaqué par le virus.

«L'importance de la décision prise aujourd'hui est qu'elle offre un nouveau moyen de défense contre le virus du sida, et donne ainsi de l'espoir à tous ceux qui ne peuvent bénéficier de l'AZT», a déclaré M. David Kessler, directeur de la FDA. «Même si tous les effets à long terme ne sont pas encore connus, il y va de la vie des personnes atteintes du sida», a-t-il ajouté.

Selon les denières données disponibles, datant du 7 octobre, on a rapporté 5349 cas de sida au Canada, dont 3192 décès.

Recrudescence des maladies des yeux dues aux MTS: ces infection peuvent entraîner la cécité

LILIANNE LACROIX

■ **Saviez-vous que chez les jeunes de 16 à 20 ans, près de 10 p. cent des conjonctivites ont pour origine le chlamnydia? Et que quelque 70 p. cent des sidatiques développeront des maladies oculaires dans certains cas si graves que 10 à 15 p. cent mourront totalement aveugles?**

Que les maladies transmises sexuellement entraînent un tas de calamités allant de désagréments mineurs jusqu'à la mort en passant par la stérilité, on s'en doutait déjà, mais qu'elles suscitent aussi des maladies des yeux?

L'oeil d'un enfant atteint de l'herpès simplex transmis par une personne contaminée.

Pourtant, selon le Dr Jean Deschênes, médecin ophtalmologiste attaché à l'hôpital Royal Victoria et professeur adjoint à l'Université McGill, c'est en venant le consulter pour une maladie oculaire que plusieurs de ses patients apprennent qu'ils ont été infectés par une MTS. «Une personne sur cinq l'ignorait avant de venir me consulter», avoue-t-il.

De tout temps, les spécialistes des maladies de l'oeil ont pourtant eu à traiter les conséquences malheureuses des MTS. Mais le public continue d'ignorer que les MTS constituent un risque pour les yeux.

Selon lui, on assiste présentement à une recrudescence des maladies des yeux dues aux MTS: «Évidemment, ça suit la courbe d'augmentation des MTS elles-mêmes, explique le Dr Deschênes. Mais en dix ans, cela a augmenté au moins de 20 p. cent.»

Si elles ne sont pas diagnostiquées et traitées rapidement, ces infections risquent de dégénérer et d'entraîner la perte de la vision. Accompagnés du Dr Paul Demers, président de l'Association des ophtalmologistes et attaché au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, et du Dr Michael Quigley, ophtalmologiste attaché aux hôpitaux Saint-Luc, Royal Victoria, Sainte-Justine et Maisonneuve-Rosemont, le Dr Deschênes faisait un rapide tour d'horizon.

Le chlamydia, par exemple, peut provoquer une conjonctivite chronique fréquente chez les adolescents. La transmission se fait par contact direct, à l'occasion de pratiques sexuelles orales, mais également par contact manuel. On évalue au moins à 15 000 le nombre de cas de problèmes oculaires causés par le chlamydia.

La syphilis, pour sa part, peut se révéler extrêmement traîtresse puisque ses effets peuvent se faire sentir dix, quinze ou même vingt ans après une infection qui a pourtant reçu un traitement adéquat. Parfois l'infection de l'oeil est une des premières manifestations de la syphilis. Cette infection peut entraîner la perte totale et irréversible de la vision.

La blennoragie ou gonorrhée peut se transmettre par contact direct avec le visage et l'oeil ou par contact indirect avec les mains. Les gonocoques, une des très rares bactéries à pouvoir pénétrer le tissu oculaire, causent alors une conjonctivite aiguë et purulente, qui entraîne une dégénérescence de la cornée et peut même causer la cécité.

L'herpès, pour sa part, est la deuxième cause la plus importante de greffe de cornée en Amérique du Nord. Le contact direct avec une zone infectée mais aussi le contact indirect par les doigts ou les mains sont susceptibles de contaminer l'oeil. Une mère qui a ou a eu récemment un «feu sauvage» peut même transmettre la maladie à son enfant en l'embrassant sur les yeux. De la paupière, les lésions atteignent la cornée puis le centre de l'oeil et peuvent causer une importante baisse de vision.

Alors qu'on les aurait cru limités au voisinage des organes sexuels, les poux du pubis adorent, semble-t-il s'attaquer aux cils. Pourquoi? Parce que les cils sont les seuls poils du corps humain à présenter une similitude d'espacement avec les poils pubiens. Les enfants peuvent même être infestés en allant coucher dans le lit de leurs parents. Si l'affection peut donner des effets plutôt repoussants, les spécialistes avouent toutefois que son traitement est relativement simple.

Quant au sida, il constitue une des causes croissantes des maladies des yeux. Comme elle attaque le système immunitaire, cette maladie permet évidemment à diverses afffections oculaires de se manifester et de se développer en terrain propice. Le sida demeurant incurable, les ophtalmologistes tentent donc, dans la mesure du possible, de soigner les yeux afin de conserver la vue aux malades. Malgré leurs efforts, 10 à 15 p. cent des sidéens mourront aveugles.

Évidemment, on ne peut oublier non plus que les nouveaunés dont la mère est affectée par une MTS risquent aussi de recevoir ce cadeau indésirable soit lors de la grossesse ou lors de l'accouchement. Les médecins y sont toutefois de plus en plus sensibles et peuvent habituellement intervenir efficacement à la naissance.

La vaccination contre la grippe fait épargner des millions

FRANÇOIS FOREST

■ Le docteur John Osterman, du Département de santé communautaire Lakeshore dans l'Ouest de Montréal, estime que la vaccination préventive contre la grippe a fait épargner au Canada près d'un demi-milliard de dollars l'an dernier en frais d'hospitalisation et de complications médicales.

Le Dr Osterman tient à répliquer à ceux qui prétendent que la vaccination contre la grippe coûte cher au gouvernement du Québec.

S'il est vrai, reconnaît-il, que les malades chroniques doivent avoir été auscultés par un médecin avant de recevoir le vaccin, il est faux de dire que l'administration du médicament doive se faire sous supervision médicale pour toutes les personnes agées de 65 ans et plus, ou pour celles qui ne souffrent ni de diabète ni de maladies pulmonaires.

«Il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, que la majorité des personnes agées de 65 ans et plus choisissent l'automne pour subir leur examen annuel. Le médecin en profitera pour prescrire le vaccin antigrippe, ce qui n'entraine aucun acte médical supplémentaire. De plus, les médecins de CLSC sont salariés: qu'ils voient un patient ou vingt-cinq, cela ne modifiera pas leur salaire.»

Écho identique d'une infirmière responsable du CLSC Suzor Côté dans la région de Drummonville: «Nous avons vacciné l'an dernier 1 500 personnes, la moitié de notre clientèle de 65 ans et plus, sans qu'elle ait à défiler devant le médecin. Le coût de l'administration du vaccin est de 8,85 $ à ce moment-là, non de 15,80 ou de 16,80», indique France Auger.

Le personnel infirmier s'informe toutefois du type de réactions qu'ont pu avoir les bénéficiaires lors de précédentes vaccinations. On leur demande, précise Mme Auger, si elles sont porteuses de maladies chroniques, si elles sont allergiques aux oeufs (elles sont alors refusées), et si elles prennent des anticoagulants (on leur demande d'en cesser l'absorbtion pour quelques heures). En outre, on les garde sous observation pendant 20 minutes. Si réaction au vaccin il doit y avoir, elle se produira durant ce laps de temps.

La TÉLÉCOPIE *et le forfait*
FAXCOM *de Bell*

C'EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE !

Bell vous propose la télécopie en tenant compte de l'ensemble de vos besoins. D'abord, un choix de télécopieurs, dont le TF 181, parfaitement adapté aux besoins de la PME, que vous pouvez voir à la Téléboutique Bell. Ensuite, un choix de modalités de paiement, un service de diagnostic 24 heures et, bien sûr, la ligne de transmission.

Et comme vous devez souvent, et aujourd'hui même peut-être, faire parvenir des documents à l'extérieur de la ville, Bell vous suggère le forfait FaxCom^mc qui vous permet d'économiser jusqu'à

59%*

sur vos transmissions interurbaines par télécopieur et ce, partout au Canada et aux États-Unis**. Pour en savoir plus long sur nos télécopieurs et pour vous abonner à FaxCom, composez le

1 800 363-BELL

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Heure: 9h20
À: Michel
De: Paul
Commentaires: Salut Michel, Comme promis, voici une copie du dernier budget... à la date prévue ! Paul
Nombre de pages: 5

* Calculé sur la base d'une transmission de 35 secondes entre Toronto et Montréal; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.
** À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

Bell
des gens de parole^mc

Benoît Proulx voulait savoir si France Alain avait parlé avant de mourir

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le journaliste Gilles Laberge considère comme «routinier» l'appel que lui a fait Benoît Proulx, le soir du meurtre de France Alain. Dans sa voix, il a perçu de l'inquiétude mais aucun énervement. Quant à toutes les questions posées par la suite par l'accusé, Laberge n'en a pas été surpris, étant donné que Proulx connaissait bien la victime.

Trois employés de CHRC ont témoigné hier, en cette 8e journée du procès du journaliste Benoît Proulx, accusé du meurtre de France Alain.

Agé de 39 ans, Gilles Laberge connaît Benoît Proulx depuis 1970. Ils ont travaillé ensemble dans trois stations de radio et ont même partagé un appartement durant quelques semaines.

Vers 21 h, le 25 octobre 1982, l'accusé appelle le chroniqueur judiciaire et lui fait part qu'un attentat vient de se produire près de CHRC. Il ne peut obtenir plus de détails auprès de la police et demande à Gilles Laberge d'utiliser ses contacts pour en savoir davantage.

Benoît Proulx exprime également de l'inquiétude: sa «chum de fille» habite près de l'endroit où le drame s'est produit.

Dans les jours suivants, Proulx a posé plusieurs questions à son ami, concernant la nature des blessures de la victime, les souffrances, le type d'arme et de projectile utilisés, la distance à laquelle se trouvait le tireur, etc. Il voulait aussi savoir si la mort avait été instantanée et si la victime avait pu prononcer des paroles.

Enfin, Proulx a demandé à Laberge de lui procurer le rapport d'autopsie, ce qui, évidemment, s'est avéré impossible. «Je commençais à être tanné d'en parler», a déclaré Gilles Laberge, qui s'est mis à éviter de se rendre à CHRC.

M. Laberge a indiqué avoir rencontré une fois France Alain. C'était en septembre ou en octobre 1982. Il était tard, elle attendait Benoît Proulx à l'extérieur de la station de radio. Laberge l'a fait entrer et elle a rejoint Proulx dans la salle des nouvelles.

Le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, a par ailleurs déposé le bulletin de nouvelles de 23 h rédigé par Benoît Proulx, le soir du meurtre. Il y écrit qu'une «jeune fille de 21 ans a été assassinée dans la rue Chapdelaine, à Sainte-Foy...»

Quant à Jean-Pierre Tanguay (Pierre Aubé à la radio), il se souvient, sans pouvoir préciser le jour, que Proulx lui ait dit: «Il m'arrive encore toute une tuile: ma chum de fille s'est fait tirer.» Le témoin croit qu'il entendait alors parler de l'affaire pour la première fois.

Le soir du meurtre, Tanguay était l'animateur en devoir à CHRC. Selon lui, les bulletins de nouvelles étaient alors diffusés cinq minutes avant l'heure. L'interrogatoire de Tanguay se poursuivra aujourd'hui.

Autre témoignage

Selon Christian Thibault, lui aussi employé à CHRC, qui a témoigné hier, le meurtre de France Alain était un sujet tabou à la station de radio. Par respect pour Benoît Froulx, on n'en discutait pas.

Le soir du 25 octobre 1982, il a dû sonner à la porte de CHRC pour pouvoir y entrer. Celui qui se trouvait à la régie centrale, en l'occurence Jean-Pierre Tanguay, lui a ouvert. Cependant, Thibault n'est pas en mesure d'identifier le rédacteur sportif en devoir ce soir-là, puisqu'il ne l'a pas vu.

Après cette soirée, le témoin n'a jamais discuté des événements avec l'accusé parce qu'ils ne sont pas des «intimes». Durant l'enquête du coroner, en 1986, il travaillait dans une autre station de radio et, malgré ce qu'il aurait pu révéler, il se considérait «comme un acteur qui n'a pas été choisi pour être dans le film».

En février dernier, a demandé Me Susan Corriveau qui procédait au contre-interrogatoire du témoin, pourquoi avoir attendu quelques jours pour parler de la visite que vous a fait Paul-Henri Paquet? Et pourquoi avoir livré ce renseignement à l'animateur André Arthur plutôt qu'à la police?

«Parce que cette personne était venue se confier à CHRC, à la suite de choses initiées par CHRC», a répondu Thibault.

Par la suite, c'est aussi Thibault qui fait le lien entre le témoin Paquet et l'ex-policier John Tardif. Encore là, pourquoi ne pas s'être confié à ce dernier?

«Parce que, pour moi, c'était une histoire classée, a dit M. Thibault. C'est durant l'enquête préliminaire que ma conscience a commencé à travailler plus fort.»

Depuis le mois dernier, a-t-on encore fait préciser au témoin, il remplit de nouvelles fonctions à CHRC. En semaine, il remplace au besoin l'animateur de l'émission de 16h à 17h.

Trio Imbattable

psb YAMAHA NAD

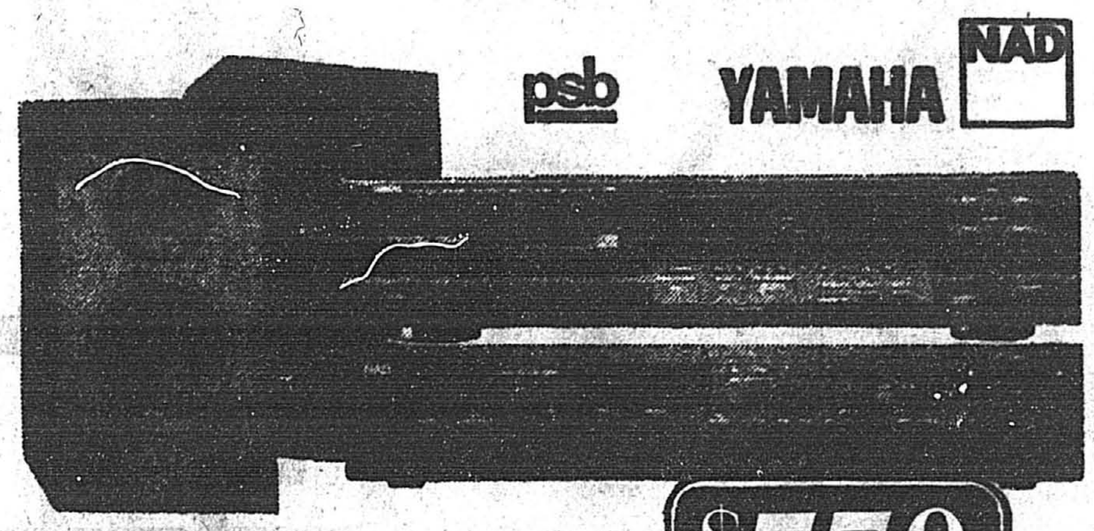

$770

On est en rénovation! Passez nous voir et profitez de rabais exceptionnels.

audio centre

5260, Sherbrooke ouest 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
1493, rue Merivale, Ottawa (613) 723-2923

ESSAYEZ-LA POUR VOIR!

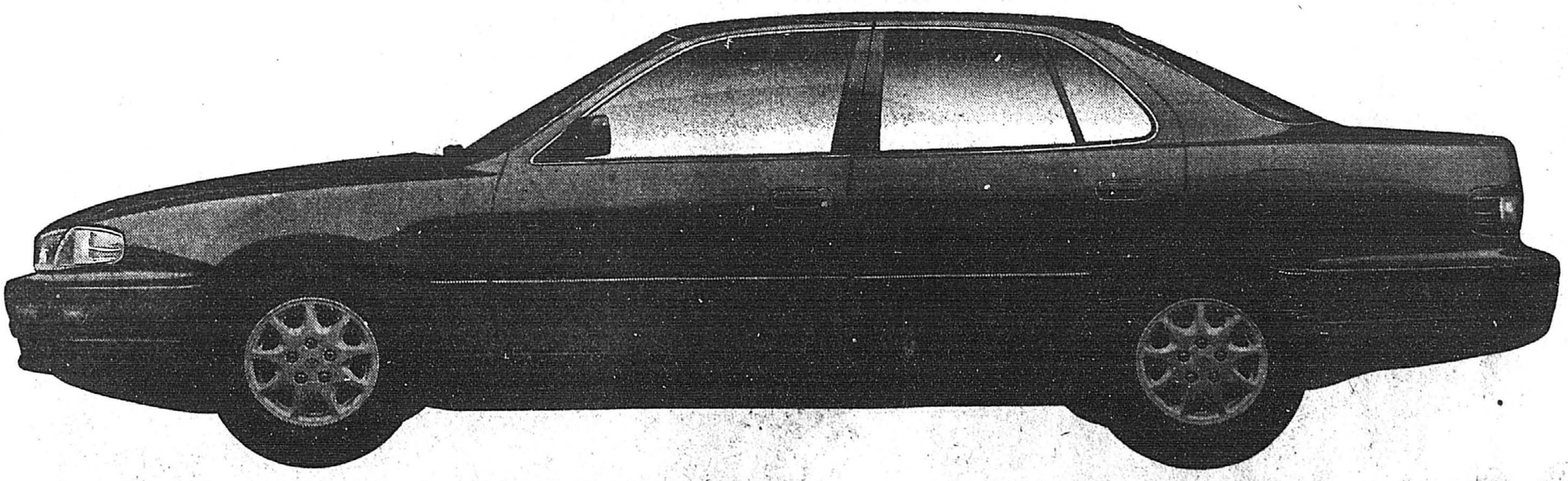

LA ROUTE NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME.
LA TOUTE NOUVELLE TOYOTA CAMRY 1992.

Il n'existe qu'une façon d'apprécier pleinement la superbe apparence, la puissance et le confort de la nouvelle Camry : essayez-la! Aujourd'hui même chez votre concessionnaire Toyota. Rien de plus simple.

TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

© Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

ELLE A TOUT POUR VOUS ENVOYER PROMENER

8740$*

OFFRE DE LANCEMENT: REMISE DE 500$**

Ce n'est pas parce que la nouvelle Pontiac LeMans Aérocoupé est une compacte qu'elle n'a pas tout ce qu'il faut. Question de prix ou de performance, elle redéfinit même les standards des voitures de sa catégorie. De conception allemande, elle est dotée d'un moteur nerveux de 1,6 litre et d'une direction à crémaillère souple et maniable. Tout en offrant beaucoup d'espace, elle consomme peu d'essence et est assortie d'une solide garantie de 3 ans/60 000 km, sans franchise. Vraiment, elle a tout pour elle cette petite. Passez donc la voir chez votre concessionnaire Pontiac.

*P.D.S.F. TRANSPORT ET TAXES DE VENTE EN SUS. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À MOINDRE PRIX.
**REMISE DE 500 $ SUR LE P.D.S.F. OFFERT PAR GENERAL MOTORS DU CANADA, APPLICABLE SUR LES NOUVEAUX MODÈLES LEMANS 1992 ACHETÉS ET LIVRÉS À PARTIR DU 26 SEPTEMBRE 1991. OFFRE EN VIGUEUR POUR UN TEMPS LIMITÉ. CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT POUR PLUS DE DÉTAILS.

LeMans Aérocoupé

Elle a tout

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PONTIAC

Des groupes s'opposent à l'introduction du service «afficheur» de Bell Canada

GEORGES LAMON

■ Trois organismes de protection des consommateurs et un de protection des droits et libertés attendent que la Cour fédérale leur donnent la permission d'interjeter appel d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur le service d'afficheur de Bell Canada.

Rappelons que le 9 mai 1991, le CRTC autorisait la compagnie de téléphone Bell du Canada à introduire un service de gestion des appels (SGA), qui comprend le système l'«afficheur».

Le système «Maestro» est un service qui, moyennant un coût mensuel de 4,75 $, permet de lire le numéro de l'appelant. Ce numéro demeure affiché au cours de la conversation sur l'appareil téléphonique de la personne appelée. Si un abonné veut empêcher cet affichage, il lui faut alors faire appel à la téléphoniste qui en bloquera le numéro. Ce service implique alors des frais de 75 cents l'appel. Il est en vigueur depuis mai 1990 dans la région de Québec et de l'Outaouais et depuis le 15 avril 1991, à Montréal.

La requête de l'Association coopérative d'économie familiale du centre de Montréal (Acef-Centre), la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNAQ), Consumers Fight Back Association (CFBA) et la Ligue des droits et libertés s'appuie notamment sur les articles 5 et 7 de la Charte canadienne des droits et libertés traitant de l'égalité et de la sécurité de la personne. Les organismes allèguent que, dans sa forme actuelle, le système SGA enfreint les libertés reconnues par la Charte et porte atteinte à la vie privée.

Ces organismes se sont prévalus du programme fédéral de contestation judiciaire créé à la suite de l'adoption de la Charte et qui, une fois accepté, prévoit des subventions aux groupes qui entreprennent des procédures en vertu de la Charte. Ces fonds sont établis à 35 000 $ par niveau de juridiction judiciaire. Comme les organismes entendent aller jusqu'à la Cour suprême, «peu importe l'issue», ils pourront donc obtenir un montant global de 70 000# $ pour couvrir leurs frais, en majorité juridiques.

Il n'empêche que de nombreux organismes, dont la Fédération des centres locaux de services sociaux (FCLSC), entendent poursuivre leur concertation pour réclamer la gratuité et l'universalité du blocage sans avoir à passer par la téléphoniste.

Selon Louise Rozon, de l'Acef-Centre, tout le monde ne tient pas nécessairement à divulguer à tout vent son numéro de téléphone. Il s'agit d'un choix pour l'abonné. Il en résulte donc des plaintes, qui proviennent de nombreux secteurs. Les médecins, par exemple, craignent pour la confidentialité des informations médicales. Des travailleurs sociaux et des enseignants ont aussi formulé des plaintes. La liste des mécontents comprend également deux écoles de Montréal, la clinique l'Alternative (avortement, MTS) à Hull, un groupe de jeunes de Saint-Denis et la maison Les Étapes, qui accueille des gens souffrant de problèmes psychiatriques.

La représente de l'Acef a rappelé que de juin 90 à juin 1991, 77 blocages avaient été demandés par des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugale. Précisons que les blocages sont gratuits pour ces centres.

Pourtant, selon la porte-parole de Bell Canada, Sylvie Bastien, en l'espace de six mois, Bell Canada n'avait reçu que 26 plaintes de clients contre l'affichage de leur numéro de téléphone. Elle estime que le blocage des numéros ne représente qu'un appel sur un million d'appels locaux. De plus, elle estime que l'afficheur a permis d'éliminer 70 p. cent des «appels ennuyeux». Et ce service, qui compte déjà plus de 100 000 abonnés, est selon Mme Bastien, «le plus populaire».

Qui plus est, Bell Canada a demandé au CRTC la permission d'étendre ce service d'affichage aux clients qui comptent plus d'une ligne téléphonique. Ce à quoi s'oppose également les organismes qui soutiennent que si ce service est introduit, il permettra, selon Louise Rozon, le couplage avec des banques de données. Ce qui, à ses yeux représente, non seulement «une mine d'or pour les entreprises», mais un autre danger pour la vie privée.

HALIFAX

Nous veillons à vous offrir le plus de vols sans escale.

À ceux que les affaires appellent à voyager dans les Maritimes, signalons qu'Air Canada offre quatre vols sans escale vers Halifax, tous les jours ouvrables. À cela s'ajoute le choix de la classe Affaires et du service Hospitalité[MD]. Sans compter l'occasion d'accumuler de précieux milles Aéroplan[MC].

Aéroplan[MC]

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Air Canada

DÉCOR Flamme

FOYER — CHEMINÉE — ACCESSOIRES

À un coût modique, nous installons votre foyer et habillage dans un rayon de 150 km. Membre APCCS

Plan mise de côté
Réservez maintenant: toute installation doit être complétée avant le 31 octobre. 1991

Prix détail sugg.: 1 728$

SELKIRK

Cette offre comprend: le foyer 3620C DÉCO

- Cheminée de 12 pieds en ligne droite, toutes pièces incluses*
- Unité de base comprend chambre de circulation de chaleur
- Portes de style cabinet, 2 volets avec pare-étincelles inclus.
- Ensemble de grilles du haut et du bas
- 4 bandes décoratives
- Fini: laiton brossé, argent brossé
- 1 ventilateur
- 1 porte-bûches
- Contour large en sus

Bienvenue aux contracteurs!
Jusqu'à épuisement des stocks

POÊLE À COMBUSTION LENTE
- Élégance et efficacité
- Grande porte en verre céramique
- Piédestal, garnitures en laiton
- 50,000 B.T.U.
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

Rég.: 803$
Garantie 5 ans
Super spécial 449$
Quantité limitée
modèle 240P

POÊLE À COMBUSTION LENTE
Haute performance
SPECTRUM Pacific
* Émail porcelaine luxueux
- Choix de 5 couleurs
- Porte plaquée or
- Système avec boîte à cendres

HOMOLOGATION D'ÉMISSION EPA
- Émission 3.4 gm/h.
- Efficacité 69.3%
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

POÊLE À COMBUSTION LENTE
- Élégance et efficacité
- Grande porte en verre
- Céramique
- Garnitures en laiton
- 50,000 B.T.U.
- Cap. de chauffage de 1,000 à 1,500 pi car.

Rég.: 699$
Garantie 5 ans
Super spécial 349$
Quantité limitée
modèle 240BL

FOYER À COMBUSTION LENTE EN FONTE SUNBURST
- Approuvé U.L.C.
- 60,000 B.T.U.
- Grande porte de verre céramique 25 po en diagonale
- Longueur des bûches: 22 po

ANJOU, MTL	POINTE-CLAIRE	VIMONT, LAVAL	REPENTIGNY	ST-HUBERT	ST-LAMBERT	TERREBONNE	ST-SAUVEUR
8721, Place Ray Lawson	993, boul. St-Jean (sortie boul. St-Jean Nord)	1976, boul. des Laurentides (Au nord de la 440)	Galeries Repentigny 85, boul. Brien (angle boul. Iberville)	6250, boul. Cousineau	2035, Victoria Près du Mail Champlain	1085, boul. des Seigneurs	310, rue Principale
355-4868	426-1343	967-0204	585-0003	443-6511	923-0225	492-5000	227-2440

Hausse des étudiants à temps complet à l'UQ

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Université du Québec a enregistré cette année la plus importante augmentation en ce qui concerne le nombre d'inscriptions d'étudiants à temps complet, soit 7,8 p. cent (ou 2500 étudiants) dans l'ensemble du réseau.

Selon les données compilées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, la hausse, pour l'ensemble des universités québécoises, est de 4,1 p. cent par rapport à la rentrée de septembre 1990.

Globalement, l'Université du Québec accueille cette année 83 644 étudiants, soit 4,7 p. cent de plus que l'an dernier, dont 32 227 à temps complet et 51 417 à temps partiel — pour cette catégorie d'étudiants, l'augmentation est de 2,8 p. cent.

Les femmes représentent 60,1 p. cent de la clientèle du réseau de l'Université du Québec

Il faudra huit *Apollo* pour aller sur Mars

CAROLE THIBAUDEAU

■ «Il faudra huit *Apollo* pour que l'homme mette le pied sur Mars», a lancé M. Tom Paine, premier administrateur de la NASA, lors d'une conférence de presse tenue au 42e congrès de la Fédération internationale d'astronautique, qui se déroule cette semaine à Montréal.

Le numéro un de la National Aeronautics and Space Administration a propagé au congrès la nouvelle unité de mesure en vogue dans la prestigieuse entreprise américaine: un *Apollo* égale 75 milliards de dollars US. C'est ce qu'a coûté le premier ticket aller-retour de la Terre à la Lune, qui a permis à Neil Armstrong de laisser l'empreinte de ses pas sur notre satellite, en 1969.

M. Paine, didactique, illustre son propos par des exemples concrets: cela coûte deux tiers d'unité Apollo pour construire une nouvelle navette spatiale, cela coûte deux unités Apollo pour apprendre à établir une base lunaire viable, et deux autres pour aller établir une base similaire sur Mars.

Pour revenir au sujet qui nous occupe, les huit Apollos de l'opération Terre-Mars représentent 600 milliards de dollars.

Par ailleurs, le budget de la NASA, qui fait 15 milliards de dollars, n'est plus qu'un cinquième d'unité. L'administration américaine peut donc réaliser l'équivalent d'un Apollo par cinq ans.

«D'ici les trente prochaines années d'exploration spatiale, à supposer que le budjet de la NASA demeure constant, nous pourrions fournir six Apollos, continue le directeur de la NASA. Il n'en manquerait plus alors que deux. Je pense qu'avec la coopération internationale, il est possible d'aller sur Mars d'ici 30 ans. Le coût à payer ne représente qu'un faible pourcentage de l'argent dépensé à des fins militaires dans le monde. C'est bien peu, pour poursuivre la grande aventure humaine d'exploration, et léguer cet héritage à nos petits-enfants.»

Un autre ardent défenseur de l'objectif Mars est l'astronaute français Jean-Loup Chrétien, présent au 42e congrès. M. Chrétien a séjourné dans la station soviétique MIR durant 28 jours, en décembre 1988.

«La mission Mars sera l'apothéose de la coopération internationale, affirme M. Chrétien. Mais on ne sait pas encore comment on va y aller.»

Pour celui qui fut le premier cosmonaute français, il ne fait aucun doute que nous irons sur Mars. Mars fait partie de l'évolution naturelle de l'histoire de l'humanité.

«Comme dans toutes les aventures humaines, il y a des jours maigres qui alternent avec des jours meilleurs, explique-t-il. Mais on ne changera pas la nature de l'homme, qui n'a de cesse de découvrir toujours de nouvelles frontières.»

Selon M. Chrétien, la différence entre la navigation spatiale et les voyages aériens, maritimes ou terrestres, c'est le coût et la complexité technique, qui font de l'exploration spatiale une activité réservée aux professionnels.

«Il n'y a pas d'astronautes amateurs, lance M. Chrétien, avec, dirait-on, une pointe de regret dans la voix, comme il y a des pilotes privés ou des aérostiers (pilotes de montgolfières). Et cela, parce que le mode de propulsion des engins spaciaux est archaïque, et même barbare.»

Le rêve de M. Chrétien, c'est que l'on mette au point, un jour, un moyen plus élégant qu'une fusée pour s'arracher à l'attraction terrestre, un moyen révolutionnaire, encore totalement inédit. «La fusée a été inventée par les Chinois il y a des millénaires, explique l'astronaute. Le paradoxe, c'est que l'on envoie des appareils ultra-sophistiqués avec un mode de propulsion si primitif. La masse du satellite placé en orbite représente peut-être 5 p. cent de la masse de départ. Une telle disproportion entre le moyen et la fin ne se voit pas lorsqu'il s'agit de transporter des gens en Boeing 747, par exemple. À mon avis, le problème de propulsion est le problème numéro un en astronautique, pour l'instant.»

Fini, le mal de l'espace

Lors de son séjour à bord de MIR, M. Chrétien a éprouvé le mal de l'espace pendant cinq minutes, et un mal aux sinus pendant deux ou trois jours. Il s'est réadapté sur terre aussi facilement qu'on se remet d'un décalage horaire. D'après le cosmonaute, la solution aux maux de l'espace réside dans un entraînement approprié, et les Russes semblent avoir trouvé la recette.

«Les problèmes physiologiques d'adaptation à l'espace sont pratiquement réglés, affirme-t-il. Il suffit d'un entraînement rigoureux avant de partir et de deux périodes d'exercice de 55 minutes tous les jours. Comme on perd toujours un peu de muscle dans l'espace, je pense qu'il est primordial d'y arriver un peu plus musclé que la normale, malgré que certains physiologistes français soutiennent le contraire.»

Les problèmes humains qui restent à régler pour un éventuel voyage vers Mars sont plutôt de nature psychologique, croit le cosmonaute français.

Comment supporter d'être loin de sa famille et de son pays pendant quinze mois? Et de manger des conserves tout le temps? Et surtout, de ne plus contempler la rassurante rondeur de notre planète bleue?

«Quand on est sur MIR, la Terre n'est jamais qu'à 450 kilomètres... relate M. Chrétien. On peut voir à l'oeil nu la tour Eiffel, et dans le même champ de vision, l'Angleterre, les contours des pays scandinaves et même les contreforts de l'URSS. J'avoue que cela me manquerait, en voyage vers Mars.»

La sonde Galileo s'apprête à croiser un astéroïde

Agence France-Presse

PASADENA, Californie

■ La sonde Galileo, qui traverse le système solaire en direction de Jupiter, s'apprête pour la première fois à croiser un astéroïde le 29 octobre prochain, et elle a déjà commencé à corriger sa trajectoire pour s'en rapprocher, a déclaré hier William O'Neil, responsable de la mission.

«Nous sommes vraiment excités par cette rencontre. Pour la première fois, nous allons pouvoir voir à quoi ressemble la surface d'un astéroïde», a-t-il déclaré. Il faudra cependant attendre un an pour voir les images que prendra la sonde de l'astéroïde Gaspra, a ajouté M. O'Neil. En effet, l'antenne principale ne s'était pas correctement déployée en avril dernier, et la sonde gardera en stock les images avant de les transmettre en novembre 1992 via une seconde antenne.

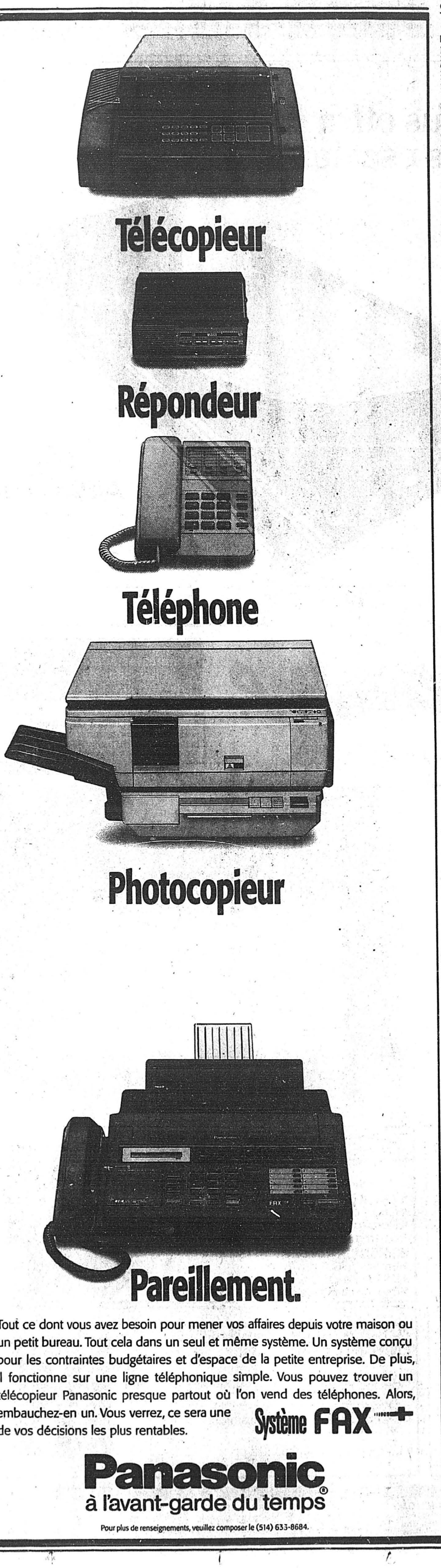

La Sentra 1992 s'inspire d'un concept vieux de 5 000 ans.

Un produit bien pensé dure longtemps.

Et les propriétaires de Sentra sont là pour en témoigner puisque la Sentra de Nissan est la seule voiture à s'être mérité le prix de la Pyramide de la CAA† pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires durant deux années consécutives! Tout un exploit!

Voilà déjà une excellente raison de devenir propriétaire d'une Sentra 1992!

Mais des bonnes raisons pour acheter une Sentra, ce n'est pas ce qui manque. Par exemple; malgré sa faible consommation d'essence (5,6L/100 km sur l'autoroute**) la Sentra est tout de même équipée d'un des plus puissants moteurs standard de sa catégorie et engendre 110 chevaux à 6 000 tr/min.!

Mais encore! La Sentra 1992 est protégée, comme tous les nouveaux véhicules Nissan, par l'Engagement Satisfaction Nissan.

Mais une des meilleures raisons d'acheter une Sentra cette année, c'est son prix! À partir de seulement 11 490 $ pour une Sentra 1992. Toute une affaire pour ce que vous considérerez être votre «huitième merveille du monde»!

Voyez votre concessionnaire Nissan pour une liste plus exhaustive des multiples bonnes raisons d'acheter une Sentra 1992.

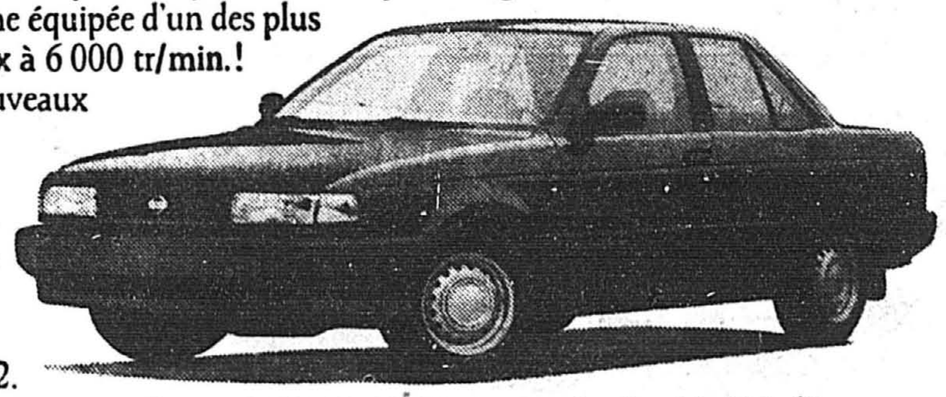

Sentra DLX 1992 à partir de 11 490 $*

*P.D.S.F. pour la Sentra DLX 1992 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.
**Selon les données de 1991 de Transports Canada. †CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

Votre très sympathique concessionnaire

NISSAN

Grande-Baleine : des écologistes américains pressent Cuomo d'intervenir

MARIE TISON
Presse Canadienne

WASHINGTON

La Société Audubon et quatre autres groupes environnementaux américains ont demandé au gouverneur de l'État de New York Mario Cuomo d'user de son influence pour amener le gouvernement canadien à rendre plus sévère son processus d'évaluation environnementale.

Un porte-parole du bureau de M. Cuomo a cependant fait savoir hier que le gouverneur n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires internes canadiennes, et de dire au gouvernement canadien ce qu'il devait faire.

Dans une lettre de cinq pages envoyées la semaine dernière au gouverneur Cuomo, la Société nationale Audubon, l'Environmental Defense Fund, l'Environmental Planning Lobby, le Sierra Club et le Natural Resources Defense Council ont exprimé leurs craintes quant au projet de Grande-Baleine.

Ils se sont dit préoccupés par l'impact cumulatif des projets hydroélectriques sur l'environnement du Nord québécois, ainsi que sur le mode de vie des Cris et des Inuit.

Ils se sont félicités de la décision de la New York Power Authority et d'Hydro-Québec de reporter d'un an, au 30 novembre 1992, la date limite pour la confirmation de l'important contrat de 1000 mégawatts signé en 1989.

Par contre, les groupes environnementaux ont soutenu que ce délai d'un an ne serait pas suffisant pour permettre une évaluation environnementale vraiment valable du projet de Grande-Baleine.

Hydro-Québec n'a cessé de soutenir que le contrat de 1000 mégawatts et le projet de Grande-Baleine n'étaient pas liés, mais les environnementalistes soutiennent que ce contrat de 13 milliards $ est nécessaire pour justifier le projet de 12,6 milliards $ et en permettre le financement.

Les cinq groupes environnementaux ont donc demandé au gouverneur Cuomo, avant toute chose, de reporter indéfiniment la confirmation du contrat.

Réserves

Les environnementalistes ont par la suite exprimé de grandes réserves quant aux évaluations environnementales qu'entendent faire les autorités canadiennes.

«Nous craignons que ce processus ne soit pas aussi profond et crédible qu'il le devrait, parce qu'il est déficient par rapport aux normes américaines et parce qu'il ne permet pas une participaton réellement significative des organisations environnementales et autochtones», ont-il écrit.

Ils ont ajouté que la crise constitutionnelle actuelle, concernant le rôle du Québec au sein du Canada, compliquait la situation.

Ils ont soutenu qu'il était important de favoriser l'émergence d'un processus d'évaluation véritablement crédible au Canada, et que l'État de New York pouvait jouer un rôle en ce sens.

«Nous vous demandons de faire usage de votre influence, en tant que gouverneur de l'État qui est le plus grand client potentiel d'Hydro-Québec, pour favoriser un approfondissement du processus d'évaluation canadien», ont-ils écrit.

Selon les environnementalistes, la portée et les éléments du processus canadien devraient être comparables à ce qui est prévu dans la loi de l'État de New York sur les évaluations environnementales, notamment en ce qui concerne l'examen des impacts sociaux et environnementaux du projet, la profondeur des analyses, le développement d'une base de données, l'étude des alternatives et les modalités de participation aux audiences publiques.

«Nous vous pressons de faire savoir aux autorités canadiennes que l'État de New York n'acceptera pas nécessairement les conclusions de l'évaluation canadienne, si celle-ci ne répond pas aux normes de la loi de l'État en fait d'évaluation environnementale», ont-ils écrit.

Ils ont finalement demandé au gouverneur de nommer une personne qui serait responsable de formuler les positions de l'État quant au processus canadien, enfin de pouvoir la rencontrer.

Cuomo

M. Darren Dopp, un attaché de presse de M. Cuomo, a affirmé que le gouverneur prendrait en considération la lettre des cinq groupes environnementaux.

Après avoir obtenu le délai d'un an pour confirmer le contrat de 1000 mégawatts, le gouverneur Cuomo a demandé aux agences de l'État de New York de réviser les besoins de l'État en électricité, de considérer les impacts environnementaux du contrat et d'examiner les alternatives possibles.

«Ce n'est pas qu'il a changé d'idée quant au contrat, mais qu'il veut simplement revoir tous les aspects du projet», a déclaré M. Dopp, au cours d'une entrevue téléphonique depuis Albany.

Il a affirmé que le gouverneur était intéressé à toutes les informations que les groupes environnementaux pourraient lui communiquer à ce sujet.

Toutefois, il n'est pas question qu'il recommande quoi que ce soit aux autorités canadiennes quant à leurs affaires internes, a ajouté M. Dopp.

«Il serait inapproprié que le gouverneur Cuomo dise aux Canadiens ce qu'ils doivent faire», a-t-il déclaré.

Y'a pas de mal!

Au moment où vous lisez ceci, vous devriez avoir reçu par le courrier vos 10 bons-rabais de 1 $ qui vous permettent également d'obtenir les «Guides d'intervention Time-Life» de Shell à seulement 1,49 $ chacun.

Si vous ne les avez pas encore reçus, IL N'Y A PAS DE MAL, vous pouvez commander vos bons-rabais en téléphonant au Centre Shell-Aide au 1 800 661-1600.

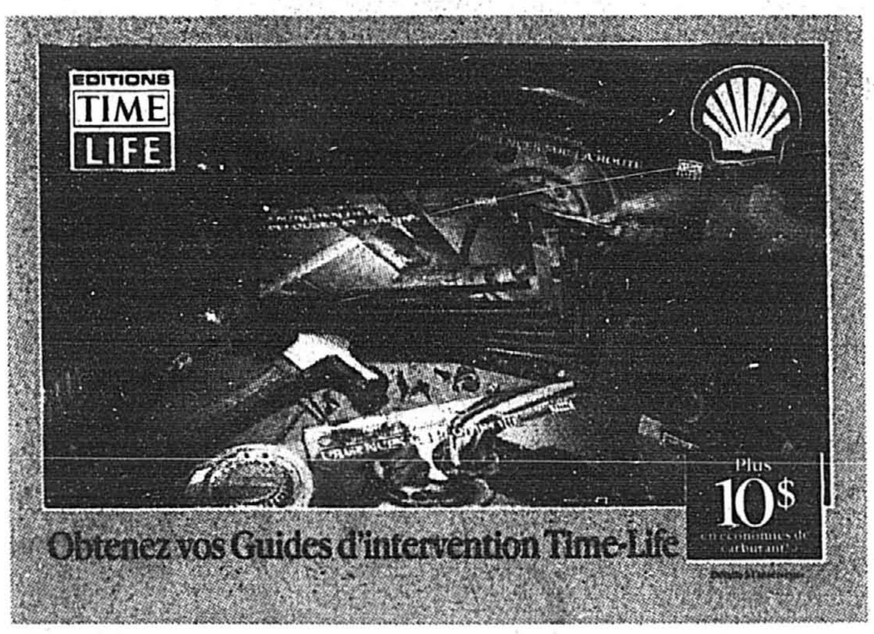

*Offerts dans les stations-service Shell participantes à seulement 1,49 $ chacun avec un plein de carburant (min. 25 L) et sur présentation d'un bon-rabais. TPS et TVP en sus. Offre valable jusqu'au 31 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Nous serons heureux de vous les faire parvenir dans les plus brefs délais.

*Collectionnez les dix Guides d'intervention Time-Life**

Des livres de grande qualité qui vous donneront de précieux conseils sur l'automobile, la plomberie, l'électricité, la sécurité et d'autres sujets.

Profitez de cette offre et laissez-nous le plaisir de vous aider.

Shell vous aide!

AMATEURS DE MOTS CROISÉS, DANS
La Presse
DIMANCHE

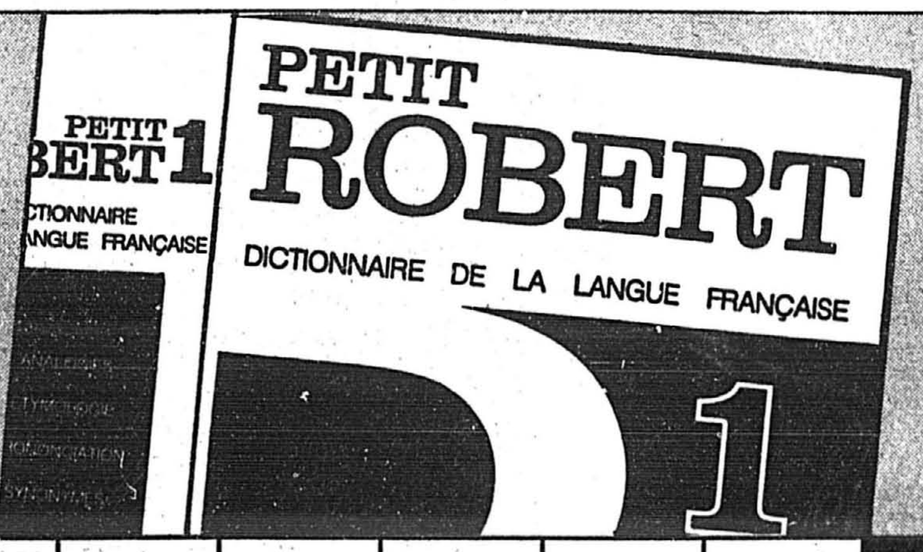

LA SUPERGRILLE DE L'AUTOMNE

En collaboration avec RDICOROBERT

100 GAGNANTS RECEVRONT CHACUN UN *"PETIT ROBERT 1"* ET UN T-SHIRT "J'AI RÉUSSI"